

CS  
fs342a  
1829

OV 2

# ANATOMIE

Methodique,

OU

## ORGANOGRAPHIE

HUMAINE

En Tableaux synoptiques, avec Figures.

A L'USAGE DES UNIVERSITÉS,

*Pour les Facultés et Écoles de Médecine et de Chirurgie, les Académies de Peinture et de Sculpture,  
et les Collèges Royaux.*

PAR J. SARLANDIÈRE, D. M.

Paris,

CHEZ LES LIBRAIRES DE MÉDECINE,

ET CHEZ L'AUTEUR, RUE DE LA MICHODIÈRE, N. 2

N<sup>o</sup> 1829.



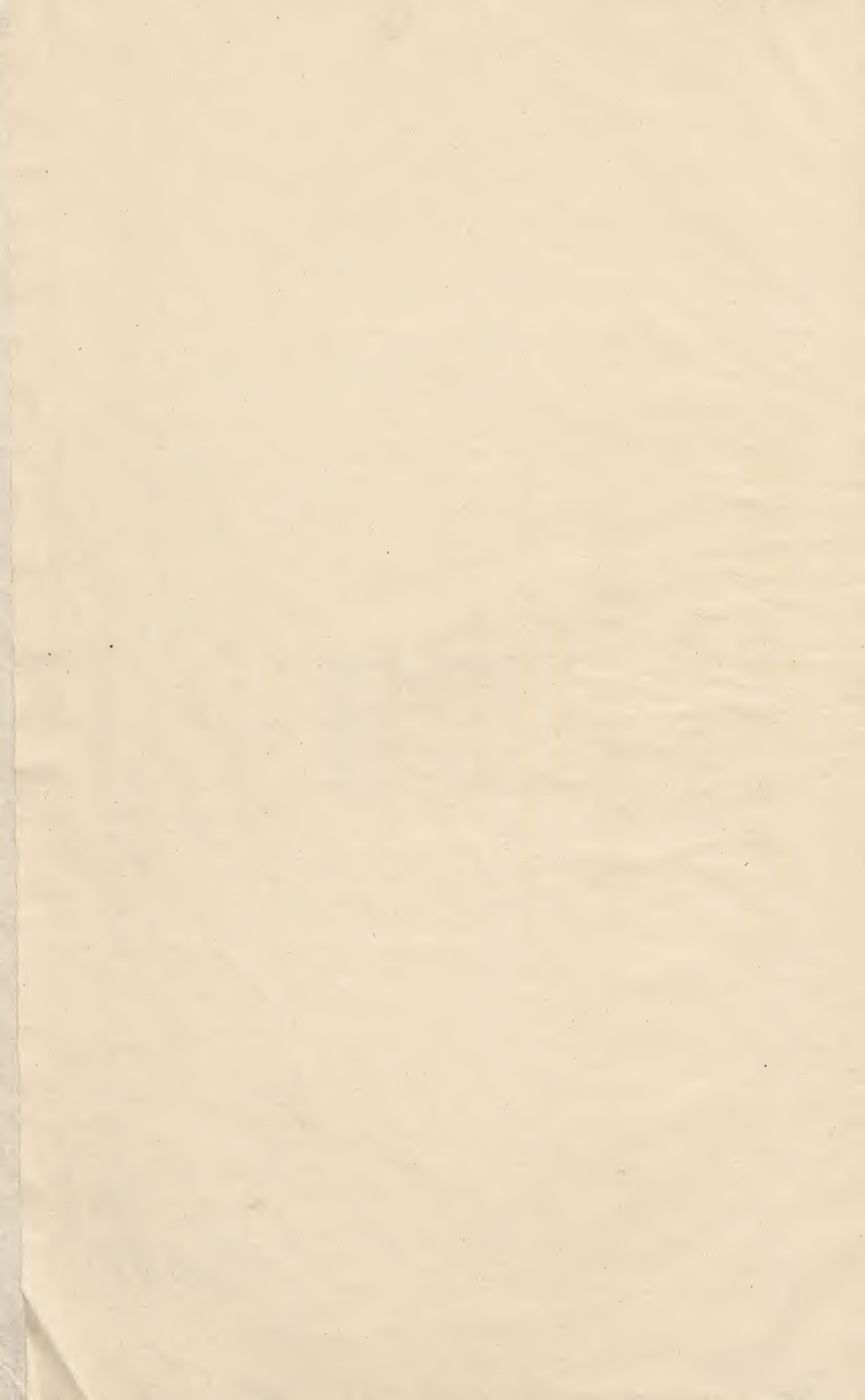
SURGEON GENERAL'S OFFICE  
**LIBRARY.**

*Section.*

*No. 124006*









# ANATOMIE

Méthodique,

OU

ORCANAIRE

HUMAINE

En Tableaux synoptiques, avec Figures.

A L'USAGE DES UNIVERSITÉS.

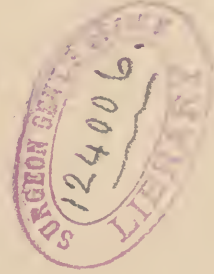
*Pour les Facultés et Écoles de Médecine et de Chirurgie, les Académies de Peinture et de Sculpture,  
et les Collèges Royaux.*

PAR J. SABLANDIÈRE, D. M.

Paris,

CHEZ LES LIBRAIRES DE MÉDECINE,  
ET CHEZ L'AUTEUR, RUE DE LA MICHODIÈRE, N. 2.

X<sup>bre</sup> 1829.









# INDICATION PRÉLIMINAIRES.

L'ENSEIGNEMENT de l'anatomie dans toutes ses parties et jusque dans ses détails peut s'effectuer en quinze leçons, j'en ai acquis la certitude. Si une telle conviction peut devenir une recommandation en faveur de la méthode que j'ai employée pour y parvenir, et que j'ai renfermée en un certain nombre de tableaux : je ne saurais douter du succès de cet ouvrage; mais il ne suffit pas d'avoir enseigné vite, il faut encore avoir enseigné bien, et il ne m'appartient pas d'être jugé en ce point : je dois me borner à faire connaître les moyens dont je me suis servi pour atteindre mon but, qui a été de rendre l'étude de cette science beaucoup plus facile qu'elle ne l'a été jusqu'à ce jour. Des hommes justement célèbres m'ont encouragé de leurs suffrages, ils m'ont enhardi dans une entreprise, dont la difficulté ne sera pas aperçue de ceux qui n'examinent que superficiellement ou qui n'envisageraient que le petit nombre de tableaux, représentant ici la science anatomique, ou l'organographie humaine tout entière; mais elle sera appréciée de ceux qui aiment la clarté, la précision, et qui veulent beaucoup de choses et peu de phrases. Pour réussir à composer ces tableaux tels qu'ils sont, j'ai dû faire de nombreuses recherches anatomiques, employer de longues méditations et en outre consacrer plus de deux années d'un travail assidu à confectonner et châtrer mon ouvrage; tous les exactitudes des anatomistes anciens ou modernes ont été vérifiées, après que leur configuration la plus ordinaire eût été constatée et après que l'exactitude des anatomistes anciens ou modernes eût été vérifiée.

En me proposant un aussi important travail, j'ai dû jeter mes regards sur ce qu'était l'anatomie avant notre époque, et j'ai dû rechercher quels obstacles s'opposaient à ce que la connaissance de l'organisation de l'homme fût essentiellement partie de son éducation; par conséquent j'ai dû empêcherement les portaient à ignorer la physiologie qui est la science des fonctions de la vie, science sans laquelle l'homme errera toujours, tant dans ses institutions politiques que dans ses préceptes de philosophie et de morale. En effet quiconque s'occupe de ce qui est relatif aux besoins ou au bonheur de l'homme, doit ne pas ignorer son organisation; c'en est la condition première, et c'est pour l'avoir ignorée que J.-J. Rousseau, Locke, Platon, Helvétius et Condillac lui-même sont tombés dans de si graves erreurs. Je me suis assuré que ces obstacles consistaient principalement dans la longueur du temps à employer pour comprendre les détails de la science, et dans la difficulté de retenir et de classer dans sa mémoire la multitude des choses qu'elle renferme : l'opinion commune est qu'on ne peut parvenir à une connaissance entière de l'anatomie, qu'après deux années de travaux assidus... Quel est l'homme, à moins qu'il ne se voue à la médecine, qui consente à consacrer à cette étude spéciale une partie si considérable du temps réservé à l'éducation; mais aussi quel est celui qui ne voudrait pas apprendre à connaître une science si utile que celle de sa propre organisation, s'il ne lui faut employer que quinze séances de deux heures pour cet objet; je vais entrer dans quelques détails à ce sujet.

La plus grande difficulté de l'étude anatomique n'est pas dans l'inspection des objets, mais dans la quantité des noms ou des mots qui représentent ces objets, dans le défaut de classement de ces mots, dans leur bizarrerie et souvent l'incorrection de leur signification; enfin dans le manque de méthode graphique. La nomenclature des muscles, des ligaments, des glandes, celle des vaisseaux, des nerfs, des organes des sens, sont entachés du même vice; quelques-uns de ces organes portent le nom de la fonction à laquelle ils servent, d'autres sont dénommés d'après leur configuration, leur direction ou leur situation, d'autres encore portent le nom des auteurs qui les ont découverts ou décrits, etc... Tout cela forme un dédale de mots que la mémoire la plus prodigieuse ne saurait retenir, si ce n'est après une longue et fatigante étude. — Cette incohérence et ce peu de justesse dans les appellations avaient fixé l'attention de *Chaussier*, et le premier il tenta d'amener la nomenclature anatomique à une méthode : ce fut pour les muscles principalement qu'il opéra cette réforme, qui lui valut en grande partie la célébrité qu'il s'est acquise. Étrappé de l'effet que produisait sur l'imagination les noms que quelques-uns de ses devanciers avaient donnés à certains muscles et qui représentaient tout à la fois leur étendue et leurs points d'insertion, tels que *sterno-cléido-mastoïdien*, *occipito-frontal*, et les noms d'attache donnés aux muscles de la *langue* et des régions *lyoïdiennes*, il conçut l'heureuse idée d'appliquer à tous les muscles du corps des noms semblables tirés de leurs attaches; il parvint ainsi à établir une nomenclature uniforme pour la généralité de l'appareil musculaire : quelques nerfs et quelques vaisseaux recurent aussi de ce savant des noms plus corrects; mais, tout en reconnaissant le mérite de cet homme célèbre dont l'esprit judicieux a su s'affranchir des vieilles routines et créer des noms plus propres à bien représenter les choses, on est obligé d'avouer qu'il n'a pas remédié à la grande difficulté, celle qui consiste dans le classement d'une si prodigieuse quantité de mots dans la mémoire; quelques-uns lui ont même reproché d'avoir augmenté le mal, en introduisant dans la science une fois autant de mots qu'il en existait déjà, parce qu'il fallait apprendre la nouvelle nomenclature pour se faire une juste idée des significations et en même temps retenir l'ancienne pour comprendre les auteurs. Cependant, comme il était impossible de créer une nomenclature nouvelle sans donner un nom différent à chaque organe, il était de toute nécessité de chercher le moyen de se remémorer facilement ces mots. En regrettant que *Chaussier* ait omis ce point important, et sans considérer combien il était hasardeux de tenter un pareil essai après lui, j'ai osé le faire sans pour cela prétendre approcher du mérite de ce maître sévère et correct. J'ai donc comme lui laissé exister les noms de tous les os et de leurs particularités, tels que les anciens et les modernes de notre civilisation ne les ont adoptés, parce qu'ils sont la base fondamentale de tout notre organisme auquel ils servent de soutien; j'ai pareillement conservé les noms déjà donnés aux viscères comme fondement des organes intérieurs, parce que ces viscères constituent les parties les plus essentielles à la vie; et j'ai donné à tous les autres organes, quels qu'ils soient, des noms tirés de ces deux bases fondamentales, de telle sorte qu'on n'est réellement obligé d'inculquer dans sa mémoire que les noms des os et ceux des viscères, les noms de tous les autres organes devant se former de ceux-ci; de plus j'ai rallié chacun des nouveaux noms à des noms collectifs tirés des régions, et c'est ainsi, comme on le verra en parcourant les tableaux, que j'ai simplifié les opérations de la mémoire. L'ordre que j'ai établi pour rendre ma méthode la plus simple et la plus facile possible, est le suivant. D'abord j'ai fait, comme introduction, une exposition organique dans laquelle j'ai placé l'analyse de tous les tissus pour faciliter aux élèves l'intelligence de mes tableaux et me dispenser de les surecharger d'aucun détail de composition matérielle. Vient ensuite l'*Organographie*, divisée en huit parties 1° *Ostéographie* ou description des os, 2° *Arthrographie* ou description des articulations, 3° *Myographie* ou description des muscles, 4° *Aesthésiographie* ou description des organes des sens, 5° *Splanchnographie* ou description des viscères, 6° *Diaeristographie* ou description des appareils sécrétoires, 7° *Angéiographie* ou description des vaisseaux, 8° *Névrographie* ou description des nerfs.

L'*Ostéographie* est représentée par des tableaux synoptiques disposés en colonnes de trois sections, dont la 1<sup>re</sup> contient les noms fondamentaux des os et leur situation; la 2<sup>e</sup> la fonction particulière de chaque os; la 3<sup>e</sup> les particularités qu'on y remarque : ces dernières sont les points d'insertion des muscles, les saillies et enfoncements, les trous qui donnent passage à des artères ou à des nerfs et les surfaces articulaires; j'ai supprimé toutes celles de ces particularités qui sont inutiles ou étrangères à l'une de ces quatre considérations, afin de ne pas surcharger la mémoire. L'*ARTHROGRAPHIE* est disposée en colonnes de deux sections seulement, l'une pour le nom des articulations, l'autre pour celui des parties qui les composent, soit ligaments, soit membranes ou fibro-cartilages : ces parties sont dénommées d'après les extrémités osseuses qu'elles unissent, et reçoivent pour terminaison uniforme le nom générique terminal de l'articulation. L'ancien nom est conservé à la suite entre parenthèses. La *MYOGRAPHIE* est présentée en tableaux de quatre sections : la 1<sup>re</sup> contient les noms des régions dans lesquelles les muscles sont placés; la 2<sup>e</sup> contient le nom donné à chaque muscle d'après ses attaches ou points d'insertion, la terminaison de chacun de ces noms exprime le nom générique de la région où le muscle se trouve, et autant que possible elle signale la partie que le muscle est chargé de faire mouvoir : ainsi les muscles qui se trouvent dans la région épicronio-frontale et qui ont pour usage de mouvoir le front, se terminent tous par le mot *frontal*; ceux de la région auriculaire chargés de faire mouvoir l'*auricule*, se terminent par le mot *auriculaire*; ceux de la région *palpébrale* ont pour usage de faire mouvoir les paupières, se terminent par le mot *palpébral*; ceux de la région oculaire par le mot *oculaire*, ainsi de suite. On aperçoit au premier

coup d'œil combien cette disposition est méthodique et que de choses s'expriment par là en peu de mots; exemple : le mot *occipito-cutané-frontal* donne l'idée de l'étendue du muscle qui va de l'occiput au front, il indique les points d'insertion à l'os occipital par une de ses extrémités et à la peau qui recouvre l'os frontal par l'autre; sa terminaison montre qu'il se trouve placé principalement dans la région du front; elle indique aussi qu'il fait mouvoir la peau du front : que de choses exprimées par une seule dénomination! La 3<sup>e</sup> section du tableau renferme la dénomination donnée à chaque muscle selon sa configuration ou selon sa situation; enfin la 4<sup>e</sup> contient la dénomination selon les usages ou fonctions. (J'ai fait en sorte que le nom ancien de chaque muscle fût conservé dans l'une ou l'autre de ces trois sections de colonne pour l'intelligence des auteurs). On voit par ce qui précède qu'il suffit de trois dénominations pour faire l'histoire complète de chaque muscle et pour donner une idée précise de tout ce qu'il y a d'important à remarquer en lui, tandis que dans les auteurs souvent une page entière est employée à la description d'un seul muscle; il y a donc, par ma méthode, économie de temps et de frais d'intelligence. Que manque-t-il dès-lors pour que le muscle reste gravé dans la mémoire? L'inspection par les yeux! Eh bien, à défaut de sujets humains ou de représentations en cire, en plâtre ou en carton, j'ai joint des planches à mes tableaux avec des chiffres qui renvoient des uns aux autres, et dans le cas où des objets naturels ou artificiels disposés pour l'étude de l'anatomie seraient placés sous les yeux de l'élève ou du praticien, ces planches pourrout leur servir de guide et abréger de beaucoup leurs recherches. Toutes les figures qui composent ces planches ont été dessinées d'après nature et avec une exactitude parfaite, les muscles sont disposés par régions et ensuite sont additionnés à la fin dans des figures d'homme entières. L'*ANESTHÉTOGRAPHIE* est disposée en un seul tableau sans sections régulières, mais formé d'accollades qui lient entre elles toutes les parties qui sont dans une dépendance mutuelle : Dans ce tableau sont exposés de plus de précision possible tous les organes qui composent les appareils des cinq sens et les fonctions qu'ils sont chargés de remplir. La *SPLANCHNOGRAPHIE*, et la *DIAERISTOGRAPHIE* qui en est en quelque sorte l'annexe, sont représentées en deux tableaux. La première expose les viscères contenus dans la cavité crânio-vertébrale, c'est-à-dire le cerveau et la moëlle spinale; ceux contenus dans le thorax c'est-à-dire les organes vocaux, respiratoires et central de la circulation, enfin ceux contenus dans l'abdomen, c'est-à-dire les organes digestifs, urinaux et génitaux des deux sexes. La *DIAERISTOGRAPHIE*, qui se rallie naturellement aux viscères parce que les appareils sécrétoires qui en sont l'objet remplissent les deux sexes. La *DIAERISTOGRAPHIE*, forme avec la *Splanchnographie* le complément des organes circonscrits ou disposés en appareils. Vient ensuite les systèmes organiques, constitués par des canaux répandus dans tout l'organisme et dans lesquels circulent les fluides nutritifs; et par d'autres qui contiennent la matière conductrice de la sensibilité et du mouvement; ces systèmes composent l'*ANGÉIOGRAPHIE* et la *NÉVROGRAPHIE*; la 1<sup>re</sup> est représentée en trois tableaux, dont l'un expose le système de toutes les artères du corps sus et sous-diaphragmatiques et dans un ordre méthodique, de telle sorte que chaque branche, rameau et ramuscule, reçoivent des noms composés, et tirés du lieu d'où ils proviennent et de celui où ils se rendent; exemple : la 1<sup>re</sup> branche du *trunc aortique* porte le sang dans le tissu même du cœur, conséquemment elle reçoit le nom d'*artère aorto-cardiaque*; cette branche se divise en deux rameaux qui sont le *cardiaque* antérieur et le *cardiaque* postérieur; l'antérieur fournit trois ramuscules qui sont le *cardiaque-auriculaire* droit, le *cardiaque-ventriculaire* droit et le *inter-cardiaque* antérieur et postérieur; le postérieur fournit les ramuscules *cardiaque-ventriculaire* antérieur gauche et *cardiaque-ventriculaire* postérieur gauche; l'autre donne ensuite le tronc brachio-céphalique qui dans mon tableau est nommé avec plus de précision *artère aorto-post-clavi-trachéenne*, laquelle donne des rameaux qui, à la hauteur de la clavicle, commencent tous par le mot *sous-clavi* et finissent par celui de la partie où elles aboutissent; les uns aux autres, et de plus aux lieux où ils commencent et où ils finissent. Par cet ordre méthodique on se rend toujours compte de l'origine, du trajet et de la situation des artères; toutes celles qui sont de la moindre importance ont reçu une dénomination; celles d'entre elles qui avaient déjà un nom ancien, l'ont conservé comme memento, entre deux parenthèses et à la suite du nom méthodique. — Dans le second tableau se trouve tracé le système veineux sus et sous-diaphragmatique; ici j'ai dû suivre une disposition inverse à celle des artères : les ramuscules commencent dans les tissus et se réunissent pour former des rameaux et ensuite des branches, en convergeant vers le centre circulaire; j'ai d'abord énuméré les veines des mains et des pieds, en les dénommant toujours d'après le lieu où elles naissent et celui où elles aboutissent; j'ai placé dans un appendice l'appareil veineux central thoracique (pulmonaire) et l'appareil veineux central abdominal (veine porte). — Dans le 3<sup>e</sup> tableau est exposé le système des vaisseaux lymphatiques, lequel, comme le système veineux, commence dans les ramuscules les plus éloignés des troncs et aboutit à ceux-ci. Enfin la *Névrographie* termine l'œuvre, en présentant les systèmes qui vont porter la sensibilité et le mouvement dans toutes les autres parties : elle est composée de trois tableaux dont le 1<sup>er</sup> contient tous les nerfs qui sortent de la cavité crânienne et auxquels j'ai conservé la racine *cérébro* pour les distinguer des spinaux, quoique la 1<sup>re</sup> paire soit un prolongement cérébral et toutes les autres une émanation du bulbe rachidien (Clausen). Le 2<sup>e</sup> tableau comprend tous les nerfs qui sortent de la colonne spinale et prennent pour racine le mot générique *spino*. Le 3<sup>e</sup> tableau expose le système nerveux ganglionnaire avec tous les plexus qui en émanent; tous les nerfs qui sortent des ganglions ont pour racine le mot *gangli*, et ceux qui sortent des plexus, le mot *plexi*. Ces tableaux des différents systèmes nerveux sont tracés avec la plus minutieuse exactitude, les détails y sont portés aussi loin que le microscope et les plus fines dissections ont pu me le permettre; j'ai d'autant plus soigné cette partie de mon travail, qu'elle est plus importante et plus difficile : nulle part je n'ai rencontré une anatomie des nerfs satisfaisante, et je crois que nulle part aussi on n'embrassera comme dans cet ouvrage, d'un seul coup d'œil, tout l'ensemble des organes conducteurs de la sensibilité et du mouvement animal et organique. (Bich).

Ici se termine ce que j'avais à indiquer pour l'intelligence de mes tableaux. J'offre un juste tribut de reconnaissance au docteur *Leboyer* qui a dirigé avec une habileté consommée la plupart des dissections, et qui m'a puissamment aidé dans mes travaux de classification, à *M. Courtin*, dont le crayon sûr a saisi avec vérité et talent les coupes et préparations anatomiques sous leur aspect le plus favorable, et au docteur *Picton-nière* pour la partie de mon travail qui concerne le système nerveux.

Il me reste à indiquer comment, à l'aide de ces tableaux, j'ai pu enseigner l'anatomie en quinze leçons, non-seulement à des élèves en médecine, mais à des peintres, des sculpteurs, des artistes dramatiques, des avocats : pour ceux qui désiraient suivre la même marche, je me sers de pièces toutes prêtes pour la démonstration, afin qu'il n'y ait ni coup de scalpel, ni retardement quelconque pendant les leçons : je consacrerai la 1<sup>re</sup> leçon à l'exposition organique, en démontrant la composition des tissus, et à la nomination des os en les indiquant sur le squelette; la 2<sup>e</sup> leçon est employée à décrire les os de la tête et de la face, la 3<sup>e</sup> à décrire ceux du tronc et des membres, après avoir rappelé ceux de la tête. Je mets toujours un jour d'intervalle entre chaque leçon, pour laisser à l'élève le temps de récapituler et bien classer dans sa mémoire les objets qui lui ont été démontrés la veille. Je rappelle le nom de tous les os au commencement des trois leçons qui suivent, afin qu'on ne les oublie plus. La 4<sup>e</sup> leçon est consacrée à la démonstration des muscles de la tête et du cou, la 5<sup>e</sup> à celle des muscles du thorax et des membres scapulaires, la 6<sup>e</sup> à celle des muscles de l'abdomen et des membres pelviens, la 7<sup>e</sup> à la récapitulation générale des muscles, la 8<sup>e</sup> à la description des sens externes, la 9<sup>e</sup> et la 10<sup>e</sup> à la démonstration des appareils viscéaux et sécrétoires, la 11<sup>e</sup> à la topographie des artères, la 12<sup>e</sup> à celle des vaisseaux lymphatiques, la 13<sup>e</sup> à la distribution des nerfs cérébraux, la 14<sup>e</sup> à celle des nerfs spinaux et à la description du système nerveux ganglionnaire, enfin la 15<sup>e</sup> à la récapitulation générale de tous les appareils et systèmes organiques. — Deux cours publics faits dans les amphithéâtres de la faculté de médecine de Paris, et un autre dans les cabinets d'anatomie des pièces en cire de *Dupont*, ont suffi pour convaincre de l'efficacité de ma méthode. Les pièces artificielles du docteur *Arzour* sont aussi très-propres à la démonstration des muscles, et les belles pièces en cire de *M. Tabret* peuvent être employées avec avantage pour l'étude des systèmes nerveux et des appareils des sens.







# EXPOSITION ORGANOLOGIQUE

**LES TISSUS ORGANIQUES** du corps animal sont composés en dernière analyse, de *Gélatine*, d'*Albumine* et de *Fibrine*; ces tissus contiennent aussi du phosphate de chaux, du fer, différents sels, des alcalis, etc., diversement combinés. Toutes les *parties organiques constituées* se divisent naturellement en *parties dures* qui servent de soutien à tout l'organisme : ce sont les os et les cartilages, en *parties molles solides*, ce sont les agents du mouvement, de la sensibilité, et de la nutrition; et en *fluides*, qui sont le sang, la lymphe et tous les fluides sécrétés : ce sont les agents assimilateurs et dépurateurs.

Les parties du corps considérées moins généralement, et classées d'après leur composition physique et chimique, se divisent en un certain nombre de *textures* ou de *portions limitées d'organisme*, auxquelles on a donné le nom d'*organes*. — Les organes du corps humain sont les instruments de la vie : c'est par eux que les *fonctions* s'accomplissent.

Les fonctions organiques sont divisées en *partielles* et en *générales*. — Les fonctions partielles sont celles qui s'exécutent au moyen d'un groupe déterminé d'organes continus ou contigus, et formant seulement une portion plus ou moins circonscrite de l'organisme; je donne à ces groupes d'organes le nom d'*appareils*; ainsi la totalité des os forme l'appareil sustenteur, les muscles constituent l'appareil locomoteur : on trouve encore les appareils sensitifs externes et internes, les appareils central sensorial, vocal, respiratoire, central circulatoire, digestif, génital, sécrétoires. — Les fonctions générales sont celles qui s'accomplissent au moyen d'organes, qui, disposés en ramifications, pénètrent dans toutes les parties de l'organisme en partant d'un point central. — Ces fonctions sont l'excitabilité, la force motrice, la nutrition : l'ensemble des organes qui accomplissent chacune de ces fonctions générales a reçu le nom de *système*; c'est ainsi que j'appelle *système nerveux* la généralité des nerfs du corps, *système artériel* la généralité des artères, *système veineux* celle des veines et enfin *système lymphatique* celle des vaisseaux de ce nom.

Les systèmes se distinguent donc des appareils en ce que ces derniers ne sont que des portions limitées d'organisme, tandis que les systèmes sont l'organisme entier considéré sous un point de vue particulier.

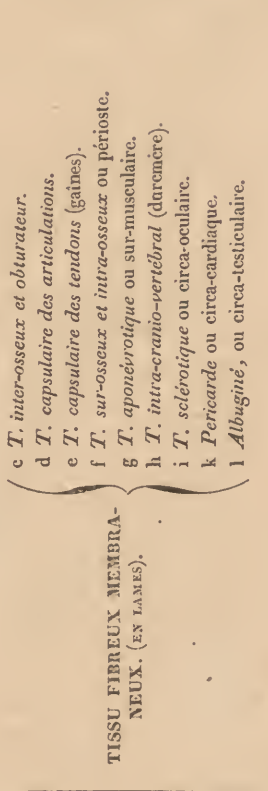
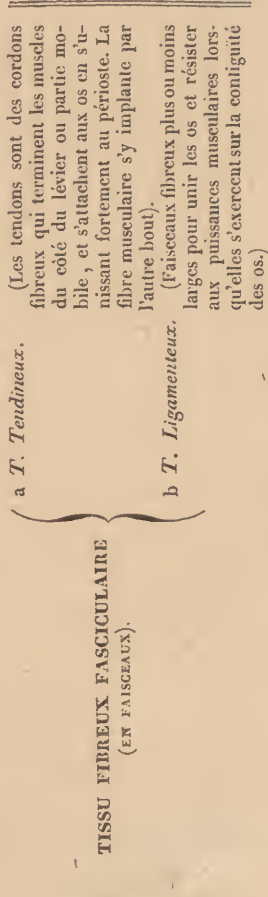
## TISSUS COMPOSANT LES APPAREILS ET SYSTÈMES ORGANIQUES.

I. Le tissu des os est serré, et très-dur; ce n'est à proprement parler qu'un parenchyme gélatineux dans lequel s'est déposé du phosphate calcaire; toute l'épaisseur médiane des os longs est composée de tissu très-compacte : les extrémités de ces os, tout l'intérieur des os courts, et (dans l'âge adulte) celui des os plats, sont formés de tissu spongieux; les grands os des membres ayant dans leur intérieur un canal médullaire, sont (vers cette cavité) composés de tissu réticulaire, et renferment la moëlle. L'assemblage des os du corps humain au moyen de cartilages et de ligaments, constitue le squelette, lequel sert de charpente et de soutien à toutes les parties molles, donne au corps ses limites et devient l'axe de sa forme générale. Les os du tronc et de la tête se contournent pour former les parois des cavités splanchniques; ils protègent et supportent les viscères; les os des membres sont des leviers mus d'une manière admirable par les muscles, ils ont pour usage de transporter la totalité du corps d'un lieu à un autre, ils servent à la préhension, à la résistance et généralement à opérer toutes les manœuvres nécessaires à la conservation ou aux relations de l'individu.

II. Le tissu cartilagineux est de consistance solide, tenant le milieu entre les os et le tissu fibreux; il présente un aspect nacré, il est élastique et est composé d'albumine et d'une petite portion de phosphate calcaire. On rencontre les cartilages aux articulations mobiles des os, pour empêcher le frottement des surfaces articulaires; on les rencontre aussi entre le sternum et les côtes, au larynx, pour servir par leur élasticité à ramener dans leur position normale les parties auxquelles ils adhèrent lorsqu'elles ont été distendues par des efforts musculaires.

Le tissu *fibro-cartilagineux* n'est qu'une modification du cartilagineux; il est d'une consistance moins ferme, il est plus élastique et a les mêmes usages; on trouve les fibro-cartilages entre les corps des vertèbres, où ils sont destinés à ramener la colonne vertébrale dans sa rectitude supérieure; les anneaux trachéaux et les ailes du nez; ils sont destinés à maintenir ces parties dilatées, ou à donner attache à des muscles; on les rencontre sous forme de rondelle entre les surfaces articulaires, où ils servent de coussinet pour rendre moins rudes les chocs imprimés aux articulations par les membres ou leviers, et pour permettre une étendue plus grande de mouvements, lorsqu'ils tapissent le bord de la cavité, comme à l'articulation ilio-fémorale.

III. Le tissu fibreux est encore moins dense que le fibro-cartilagineux, plus flexible; il est composé comme lui de gélatine et d'une portion de phosphate calcaire; il est formé de fibres très-apparences, d'un blanc mat, ou gris argenté, resplendissant : ces fibres sont d'une grande résistance, non contractiles, extrêmement difficiles à rompre, très-serrées; disposées tantôt en faisceaux, tantôt en membranes, et placées parallèlement ou entre-croisées.



IV. Le tissu des muscles est composé de fibrine, disposée sous forme de filaments ou de fibres juxta-positées, de couleur rouge, plus ou moins vive selon l'état de la nutrition, de texture molle, peu résistante comparativement à la fibre tendineuse; de grosseur uniforme et jouissant de la faculté de se raccourcir; ces fibres sont disposées en faisceaux implantés sur les tendons, les aponévroses ou les os, et quelquefois à la peau; elles sont généralement droites, excepté aux sphincters, où elles sont orbiculaires; par leurs contractions elles opèrent les mouvements ou la myotilité. Les faisceaux à fibres longues font exécuter des mouvements étendus sans beaucoup d'énergie; ceux à fibres courtes, mais multipliées dans le sens de leur longueur, sont beaucoup plus énergiques, avec moins d'étendue de mouvement : ce sont ces faisceaux charnus qui forment des masses distinctes appelées *muscles*; ces organes sont fusiformes ou larges et aplatis, de différentes grandeurs, mais généralement allongés aux membres, élargis au tronc et à la tête, courts à la face, aux mains et aux pieds. Les muscles sont enveloppés d'aponévroses et entourés de tissu cellulaire; ceux de la vie de relation exécutent des mouvements brusques, tandis que ceux de la vie de nutrition se contractent généralement (si on en excepte le cœur) d'une manière lente et vermineuse; ces derniers se rencontrent à l'état de membrane.

V. Le tissu cellulaire, très-abondant dans l'économie, revêt tous les organes du corps, et pénètre dans la texture d'une grande partie d'entre eux : c'est un assemblage de filaments blanchâtres, élastiques, extensibles, entre-croisés sous forme laminaire; destiné à envelopper les organes pour maintenir leurs rapports, leur servir de soutien et favoriser le glissement de ceux qui se meuvent; il forme aussi les cellules dans lesquelles se dépose la graisse aux parties où les formes se montrent les plus arrondies.

VI. Le tissu dermique est composé de plusieurs couches. (Voyez aësthesiographie, appareil cutané.) La plus épaisse est un corps feutré blanchâtre, fibro-cellulaire, dense et serré; recouvert d'une couche papillaire vasculo-nerveuse, et d'une couche muqueuse, renfermant le principe colorant.

VII. Le tissu corné présente plusieurs variétés : l'*épiderme* est une membrane mince, demi-transparente, d'aspect corné, insensible; les *ongles* sont de même nature, mais beaucoup plus épais et plus durs; la *cornée* transparente du globe oculaire est aussi du tissu corné, mais très-diaphane; le *cristallin* est de même nature.

VIII. Le tissu érectile est de nature nervo-vasculaire, très-irritable et perméable à un abondant précipité du sang, dans l'innombrable quantité de ses capillaires; au moment de cette turgescence et tout à la fois de cette irritabilité nerveuse, le tissu se gonfle et s'épanouit; il se durcit et rougit en même temps. Sont formés de tissus érectiles, les corps caverneux du pénis et du clitoris, le gland, la partie spongieuse de l'urètre, le mamelon, les papilles de la langue, les villosités intestinales.

IX. Le tissu glanduleux est de nature variée; généralement composé de petits grains arrondis, unis, groupés, assemblés par des filaments cellulaires et disposés en lobules ou en parenchyme uni, dans lequel se terminent les artérioles qui se portent aux glandes, et où naissent les orifices des canaux excréteurs propres de chaque glande. La substance glanduleuse est disposée en lobes isolés par du tissu cellulaire dans les glandes salivaires, lacrymales, pancréatiques; dans le foie et le rein, elle est unie et ferme; les amygdales, la prostate et tous les cryptes muqueux, offrent un tissu mou, pulpeux, non lobulé et peu granulé; les testicules présentent un amas de vaisseaux roulés sur eux-mêmes. La réunion de tous les appareils glandulaires et leur description forment la diacrisiographie.

X. Le tissu séreux présente un aspect lisse; il est lâche, extensible, de couleur blanchâtre, demi-transparent, disposé en membranes qui revêtent les cavités splanchniques, les viscères, et l'extrémité des os où elles forment des sacs sans ouverture; elles exhalent à leur surface un fluide appelé séreux, qui les lubrifie et favorise leur glissement lors des mouvements des organes qu'elles revêtent; celle de ces membranes qui enveloppe le cerveau a reçu le nom d'*arachnoïde*, celle qui revêt les parois du thorax et les poumons a été appelée *plèvre*, celle qui renferme le cœur *péricarde*; dans l'abdomen celle qui revêt les viscères digestifs, urinaires, génitaux, et les membranes s'appellent membranes *synoviales*.

XI. Le tissu des membranes muqueuses est mou et spongieux, composé de follicules ou cryptes unis par du tissu cellulaire, formant une espèce de chorion glanduleux, surmonté de papilles nervo-vasculaires, et recouvert d'un épiderme très-fin : ce tissu revêt tous les organes intérieurs qui doivent être mis en contact avec des corps venant de l'extérieur; il tapisse le larynx, les cavités de la face et les conduits pulmonaires où il est partout en rapport avec l'air atmosphérique dans les actes de la respiration, de l'audition et des sons vocaux; il tapisse tout l'intérieur du tube digestif où il se moule sur les substances alimentaires; dans la vessie et les canaux de l'appareil génital, il est en rapport avec les fluides urinaire et séminal ou les corps extérieurs susceptibles d'être introduits dans ces voies. Ce tissu est dense et serré aux orifices qui aboutissent à la peau, il y est très-sensible; mais dans les cavités splanchniques il perd sa sensibilité tactile et devient le siège de sensations ou sens internes, tels que celui du besoin de respirer, ceux de la faim, de la soif, de la satiété, celui du besoin des exonérations, de l'appétit génital, etc... Ce tissu varie aussi d'épaisseur et de coloration dans ses différentes parties; dans le conduit de l'oreille et les sinus de la face il est très-mince et très-pâle; aux gencives et au palais il est épais et très-rouge; au vagin, à l'estomac et aux intestins grêles, il tient le milieu entre ces deux extrêmes : enfin dans toute l'étendue des membranes muqueuses, leur surface se couvre d'un fluide plus ou moins abondant et épais, destiné à les protéger contre l'action des corps étrangers et à en favoriser le glissement.

XII. Le système vasculaire est disposé en canaux cylindriques traversant tous les autres tissus, même l'osseux; les parois des artères et des veines sont épaisses aux gros troncs et décroissent avec leur calibre. — Le tissu vasculaire se divise en *artériel*, *veineux* et *lymphatique*; chacun de ces systèmes de vaisseaux se divise en rameaux et ramuscules; ils se rallient à un point central de circulation. — 1° Le tissu artériel est de consistance fibreuse, ferme, élastique, contractile et d'un blanc jaunâtre; peu dilatable, formé de trois membranes : l'intérieure mince et rougeâtre, la médiane composée de fibres musculaires circulaires, très-fragiles, l'exterieure lamineuse, dense, serrée, résistante. — 2° Le tissu des veines est moins épais et moins résistant que celui des artères; il est d'un blanc grisâtre, formé de trois membranes : l'intérieure est mince, lisse, polie, comme celle des artères; elle forme des replis nommés valvules; la médiane très-mince, lâche, extensible, composée de fibres longitudinales parallèles; l'exterieure n'est qu'une couche de tissu cellulaire. — 3° Le tissu des vaisseaux lymphatiques est composé de deux membranes : l'intérieure est mince, transparente et très-fragile, forme des replis valvulaires; l'exterieure est dense, cellulaire et contractile. Des ganglions glandiformes sont placés de distance en distance sur tout le trajet des vaisseaux lymphatiques, ils sont composés de tissu aréolaire rougeâtre contenant un suc blanchâtre (la lymphe).

XIII. Le tissu nerveux est évidemment composé de deux parties, la substance médullaire dans l'intérieur et le névrilème à l'extérieur; ce dernier est disposé en membrane canaliculée, ferme, transparente, résistante, formant les parois des nerfs ou des cordons juxta-posés qui les composent et qui sont ou plus ou moins grand nombre selon la nature ou la grosseur du nerf. — La substance médullaire est molle, blanche, stagnante, de consistance de bouillie; elle occupe l'intérieur des canaux névrilématisés : des artérioles et des veines pénètrent dans le tissu cellulaire qui sépare les petits canaux névrilématisés de chaque nerf, et servent à leur nutrition. — Le système des nerfs est comme celui des vaisseaux, composé de troncs, de rameaux et de ramuscules, et se rallie à un point central d'innervation.



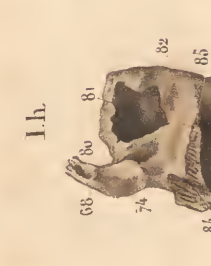
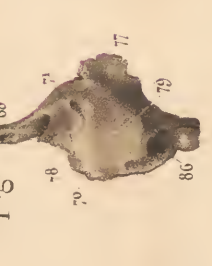
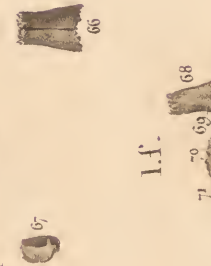
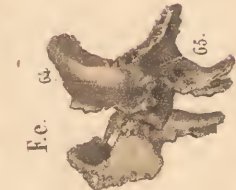
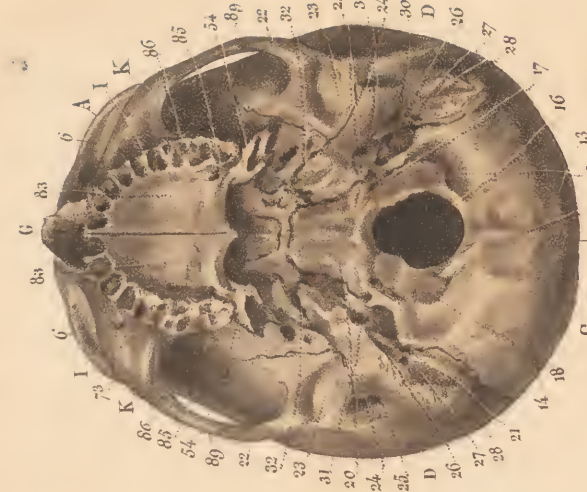
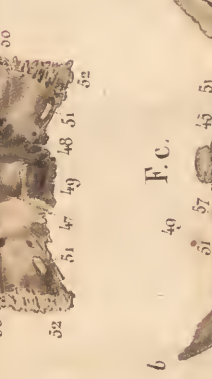
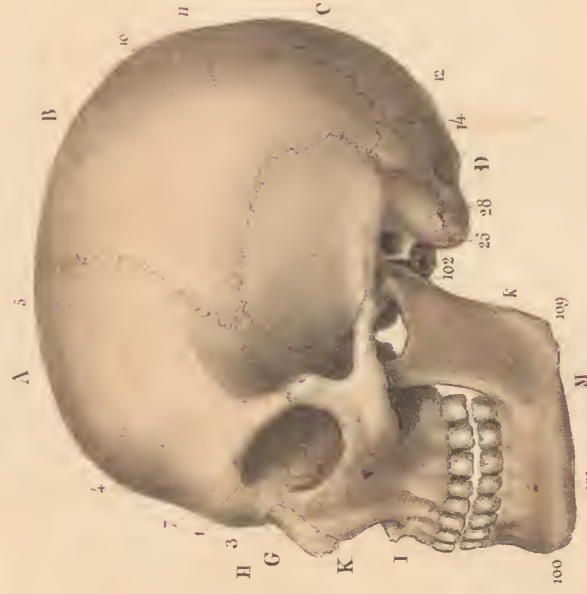
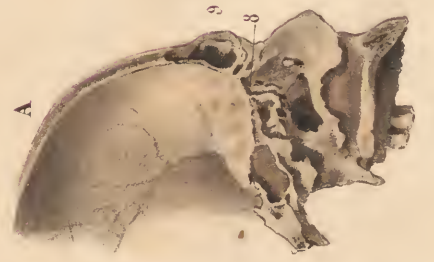
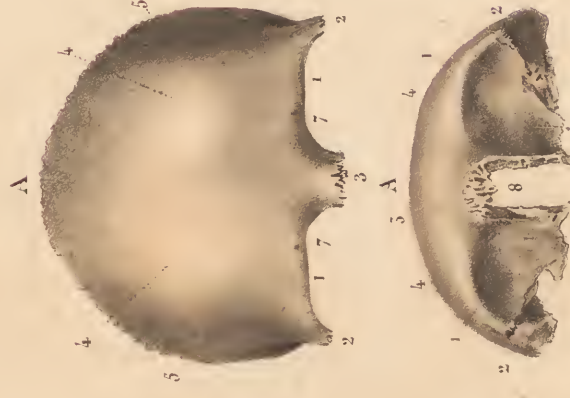








# Ostéographie.





Le nombre total des os qui composent l'appareil sustenteur (le squelette) est de 197, non compris les os intra-nasaux 3 décrits à l'appareil olfactif, et ceux de l'ouïe 6 classés dans l'appareil auditif; on rencontre encore quelquefois des productions osseuses accidentelles, ce sont les noyaux inter-articulaires (os sesamoïdes et wormiens).

I. Os du Crâne, 8.

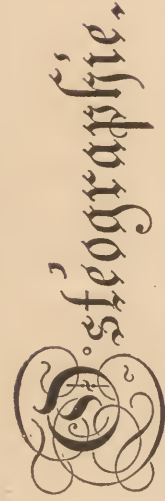
OS DE LA TÊTE, 20.

II. Os de la Face, 12.

NOMS FONDAMENTAUX ET SITUATION.	USAGES.	PARTICULARITÉS.	NOMS FONDAMENTAUX ET SITUATION.	USAGES.	PARTICULARITÉS.
<b>A OS FRONTAL.</b> Sus-orbitaire ou pré-crânien.	Soutien antérieur du cerveau.	1 Arcade sus-orbitaire. 2 Apophyse ou angle fronto-zygomatique. 3 Protubérance fronto-nasale. 4 Protubérances frontales. 5 Arcade temporale (partie antérieure ou frontale). 6 Voûte orbitaire. 7 Trou sus-orbitaire. 8 Échancrure fronto-ethmoïdale. 9 Sinus intra-frontaux.	<b>E ETHMOÏDE.</b> Os pré-basi-crânien.	Soutien des lobes olfactifs, et composant les sinus olfactifs.	35 Apophyse sus-ethmoïdale (crista galli). 36 Trou sus-ethmoïdaux. 37 Fente ethmoïdo-nasale. 38 Lamelle verticale sous-ethmoïdale. 39 Cornet ethmoïdal supérieur. 40 Cornet ethmoïdal inférieur (moyen). 41 Cellules ethmoïdales. 42 Face intus-orbitaire (os planum). 43 Plan commissural optique ou chiasmatique. 44 Trou post-orbitaire (optique). 45 Aile sphénoïdo-sus-orbitaire (apophyse ingrossias ou petite aile). 46 Échancrure ou fente sphénoïdale post-orbitaire. 47 Gouttière médiane sus-sphénoïdale (selle turcque). 48 Gouttière du sinus sphénoïdo-pétreux. 49 Lamelle sphénoïdo-occipitale (carrée).
<b>B OS PARIÉTAUX.</b> Latéri-crâniens supérieurs.	Protecteurs des côtés du cerveau.	12 Protubérance occipitale externe. 13 Ligne courbe occipitale supérieure. 14 Ligne courbe occipitale inférieure. 15 Crête occipitale verticale. 16 Grand trou occipital ou sus-vertébral. 17 Trou pré-condylien. 18 Condyles occipito-atloïdiens. 19 Fosse post-condylienne. 20 Apophyse ou prolongement basilaire. 21 Échancrure occipito-temporale ou post-pétre.	<b>F SPHÉNOÏDE.</b> Os médio-basi-crânien.	Soutien des lobes moyens cérébraux. Clef des os du crâne, ventrière rudimentaire basi-cérébrale.	50 Trou sphénoïdal ant. (grand rond ou maxillaire supér.). 51 Trou sphénoïdal moyen (ovale ou maxillaire inférieur). 52 Trou sphénoïdal post. (sphéno-épineux, petit rond). 53 Crête sphénoïdale inférieure ou post-vomérienne. 54 Apo-physé pterygoidienne. 55 Fosse pterygoidienne. 56 Crête postérieure. 57 Conduit sus-ptérygoidien (vidien). 58 Trou chlé pterygoido-staphyline (croch-staph).
<b>C OS OCCIPITAL.</b> Post-basi-crâniens.	Soutien de la base du cerveau (vertèbre rudimentaire basi-cérébrale).	22 Apophyse temporo-zygomatique. 23 Cavité glénoïdale ou temporo-maxillaire. 24 Fente glénoïdale (scissure de glaser). 25 Trou tympano-extra-crânien (auditif externe). 26 Apophyse styloïde. 27 Trou stylo-mastoïdien. 28 Apophyse mastoïde. 29 Échancrure temporo-occipitale. 30 Fosse temporo-trachéenne. 31 Canal trachélo-intra-crânien (carotidien). 32 Conduit tympano-pharyngien (d'Eustache). 33 Conduit tympano-intra-crânien post-pétreux (conduit auditif interne). 34 Conduit tympano-intra-crânien pré-pétreux (hiatus fallopi).	<b>K OS ZYGOMATIQUES.</b> Faciaux latéraux.	59 Crête postérieure externe. 60 Sinus sphénoïdaux. 61 Lame extus-orbitaire. 62 Bord externe de l'échancrure sphéno-maxillaire. 63 Face pré-ptérygoidienne (paroi postérieure de la gouttière pterygoidienne maxillaire). 64 Fosse temporo-sphéno-zygomatique. 65 Partie de la fosse maxillo-sphéno-zygomatique.	
<b>D OS TEMPORAUX.</b> Latéri-crâniens inférieurs.	Soutien des lobes moyens cérébraux, enveloppe des organes auditifs et point d'appui des puissances masticatrices.	<b>a Portion pétre du temporal.</b> 32 Conduit tympano-pharyngien (d'Eustache). 33 Conduit tympano-intra-crânien post-pétreux (conduit auditif interne). 34 Conduit tympano-intra-crânien pré-pétreux (hiatus fallopi).			

NOMS FONDAMENTAUX ET SITUATION.	USAGES.	PARTICULARITÉS.	NOMS FONDAMENTAUX ET SITUATION.	USAGES.	PARTICULARITÉS.
<b>G OS NASAUX.</b> Sus-faciaux antérieurs.	Paroi antérieure supérieure du nez.	66 Gouttière sus-nasale à la face postérieure.	<b>L OS PALATINS.</b> Faciaux postérieurs.	Extrémité pharyngienne du plancher nasal et de la voûte palatine.	92 Bord staphylin. 93 Trou maxillo-palatin (palatin postérieur). 94 Crête palato-vomérienne.
<b>H OS LACRYMAUX.</b> Sus-faciaux postérieurs (vigués).	Conduit du sac lacrymal (réservoir).	67 Gouttière lacrymale.	<b>M OS SOUS-MAXILLAIRE.</b> Facial inférieur.	Agent masticateur.	102 Condyle sous-maxillaire (glénoïdal). 103 Apophyse sous-maxillaire (coronoïde). 104 Échancrure pré-condyloïde. 105 Trou sous-maxillaire-dentaire.
<b>I OS SUS-MAXILLAIRES.</b> Faciaux antérieurs médians.	Base de résistance pour la mastication. Support de l'œil. Paroi externe des fosses nasales, et voûte buccale.	70 Plancher orbitaire. 71 Conduit sous-orbitaire. 72 Fosse maxillaire antérieure (canine). 73 Trou orbito-pré-maxillaire. 74 Échancrure nasale antérieure. 75 Bord sus-alvéolaire. 76 Conduit orbito-alvéolaire. 77 Éminence sus-maxillo-zygomatique. 78 Bord interne de l'échancrure sphéno-maxillaire. 79 Paroi antérieure de la fosse maxillo-sphéno-zygomatique.	<b>N IRYNOÏDE.</b> Os Sous-facial.	Point d'appui pour les muscles de la déglutition, de la voix et de la parole.	106 Éminence post-mentonnière (gém). 107 Crête sous-maxillaire interne. 108 Bord sous-maxillaire (inférieur). 109 Angle sous-maxillaire.
<b>J OS ZYGOMATIQUES.</b> Faciaux latéraux.	Paroi externe de la fosse temporo-zygomatique, bord externe de l'orbite.	80 Gouttière maxillo-lacrymale. 81 Grand sinus maxillaire. 82 Plancher des fosses nasales. 83 Voûte buccale. 84 Conduit post-alvéolaire. 85 Échancrure du trou maxillo-palatin. 86 Cavités dentaires ou alvéoles.			110 Bord basi-lingual. 111 Bord thyroïdien. 112 Apophyse postérieure (grande corne). 113 Apophyse supérieure antérieure (petite corne).

Nota. Tous ces os articulés forment un ensemble composé d'éminences et de cavités. — Le crâne articulé forme un sphéroïde allongé, présentant à sa face inférieure le grand trou médullaire occipital. Le zommer et le grand corne intra-nasal sont décrits à l'appareil olfactif. Voy. *Asésiographie*.  
La face contient les cavités orbitaires, les fosses nasales, la voûte palatine; sur les côtés les fosses temporo-zygomatiques. — On y remarque l'éminence dorsi-nasale, les éminences zygomatiques ou les pommettes, les arcades dentaires, l'angle sous-maxillaire et le menton.





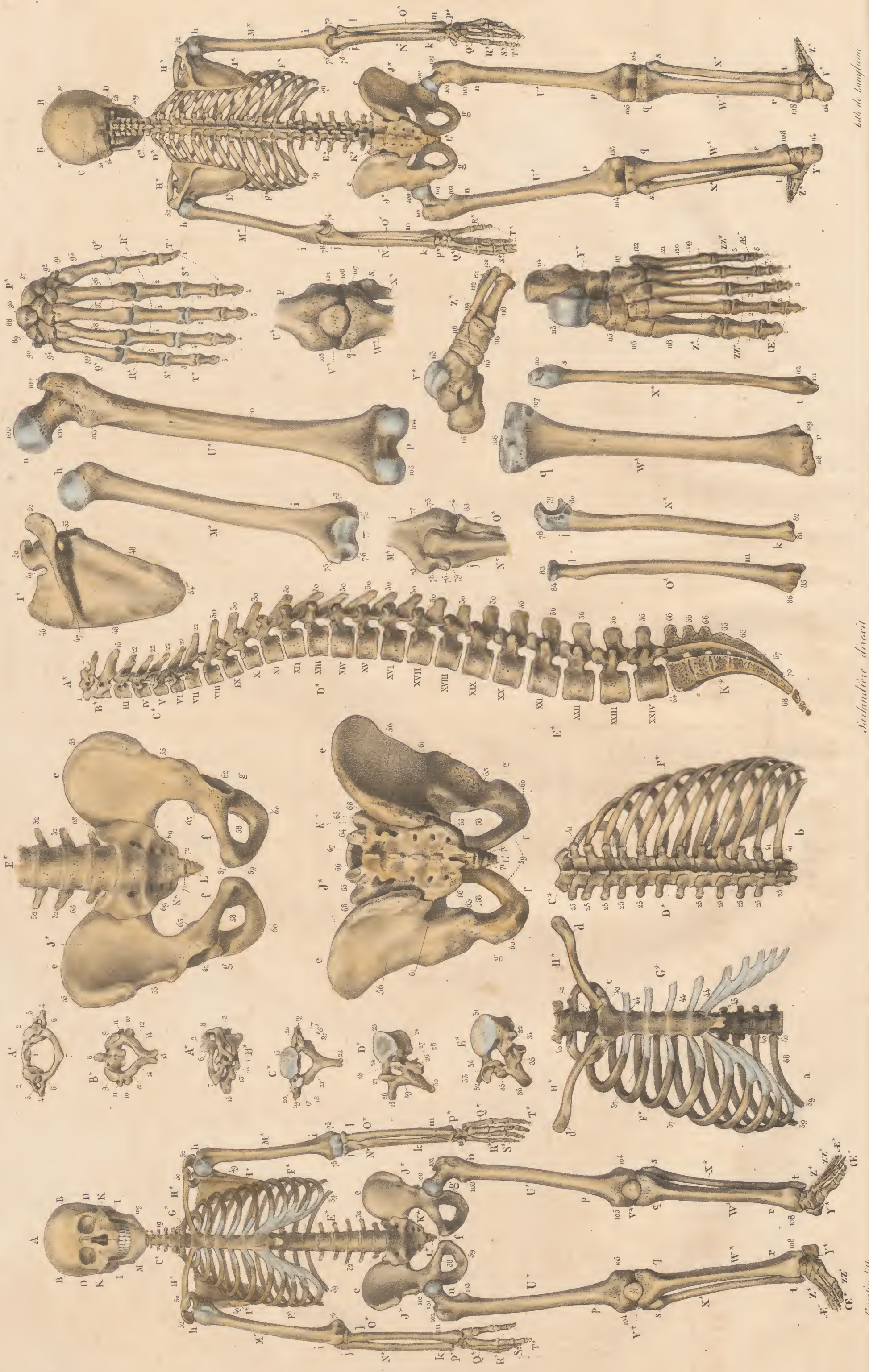








# Ostéographie.





OS DU TRONC, 57.

III. Os Vertébraux,

Ou Postérieurs du Tronc, 24.

Table with 3 columns: FONDS, FONCTIONS, PARTICULARITÉS. Rows include vertebrae (A, B, C, D, E), sacrum (K), and coccyx (L).

IV. Os Thoraciques,

Ou Latéraux antérieurs et supérieurs du tronc, 29.

Table with 3 columns: FONDS, FONCTIONS, PARTICULARITÉS. Rows include ribs (F), sternum (G), clavicle (H), scapulum (I), and various thoracic bones (J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T).

OS DES MEMBRES, 120.

VI. Os des Membres scapulaires

(Extrémités supérieures), 60.

Table with 3 columns: FONDS, FONCTIONS, PARTICULARITÉS. Rows include scapular bones (h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, w, x, y, z).

VII. Os des Membres pelviens

(Extrémités inférieures), 60.

Table with 3 columns: FONDS, FONCTIONS, PARTICULARITÉS. Rows include pelvic bones (U, V, W, X, Y, Z, AA, AB, AC, AD, AE, AF, AG, AH, AI, AJ, AK, AL, AM, AN, AO, AP, AQ, AR, AS, AT, AU, AV, AW, AX, AY, AZ).











# Arthrographie.



*Substantive direct.*

*Courtois del.  
Giboy sculp.*



# Artrographie.

Les articulations des os se composent de ligaments, cartilages et fibro-cartilages : dans la nomenclature ci-dessous ne sont pas compris les cartilages qui revêtent l'extrémité des os, ni les membranes synoviales.

## Première Division. Articulations sus-diaphragmatiques.

ARTICULATION TEMPORO-MAXILLAIRE. 5 lig.	1 Ligament temporo-maxillaire ( Lig. latéral externe ).
	2 Lig. spheno-maxillaire ( lig. latéral interne ).
	3 Lig. stylo-maxillaire ( lig. oblique ou postérieur ).
	4 Fibro-cartilage temporo-maxillaire.
ART. OCCIPITO-ATLOÏDIENNE. 4 lig.	5 Ligament basilo-atloïdien ( lig. articulaire antérieur ).
	6 Lig. occipito-atloïdien ( lig. articulaire postérieur ).
	7 Lig. obturateur occipito-atloïdien antérieur.
	8 Lig. obturateur occipito-atloïdien postérieur.
ART. AXOÏDO-ATLOÏDIENNE. 5 lig.	9 Lig. post-odontoïdo-atloïdien ( transverse de l'Atlas ).
	10 Lig. axoïdo-atloïdien antérieur ( articulaire antérieur ).
	11 Lig. axoïdo-atloïdien postérieur ( articulaire postérieur ).
ART. OCCIPITO-AXOÏDIENNE. 2 lig.	12 Lig. basilo-axoïdien ( lig. droit ).
	13 Lig. occipito-axoïdien ( lig. oblique ).
ART. VERTÉBRALES. 5 lig.	14 Lig. pré-vertébral ( lig. vertébral antérieur ).
	15 Lig. intra-vertébral ( lig. vertébral postérieur ou rachidien ).
	16 Lig. inter-arco-vertébraux ( lig. jaunes ).
	17 Lig. inter-spino-vertébraux ( lig. inter-épineux ).
	18 Lig. post-spino-vertébraux ( sur-épineux ).
	19 Fibro-cartilages inter-vertébraux.
ART. VERTÉBRO-COSTALES. 5 lig.	20 Ligaments vertébro-pré-costaux.
	21 Lig. vertébro-chondro-costaux ( inter-articulaires ).
	22 Lig. vertébro-post-costaux ( costo-transversaires postérieurs ).
	23 Lig. vertébro-sous-costaux ( costo-transversaires moyens ).
	24 Lig. vertébro-sus-costaux ( costo-transversaires inférieurs ).
ART. STERNO-COSTALES. 5 lig.	25 Lig. sterno-pré-costaux.
	26 Lig. sterno-post-costaux.
	27 Lig. sous-sterno-costal.
	28 Cartilages sterno-costaux.
ART. STERNO-CLAVICULAIRE. 4 lig.	29 Ligament inter-claviculaire ( transverse )
	30 Lig. sterno-pré-claviculaire.
	31 Lig. sterno-post-claviculaire.
	32 Lig. costo-claviculaire.
	33 Fibro-cartilage sterno-claviculaire ( inter-articulaire ).
ART. SCAPULO-CLAVICULAIRE. 5 lig.	34 Ligament acromio-claviculaire supérieur.
	35 Lig. acromio-claviculaire inférieur ( capsulaire ).
	36 Lig. coraco-claviculaire.

(\*) Dans la position naturelle le radius est placé à la partie interne.

## Deuxième Division. Articulations sous-diaphragmatiques.

ARTICULATIONS VERTÉBROSACRÉES. 5 lig.	74 Lig. pré-vertébro-sacré ( suite du vertébral antérieur ).
	75 Lig. intra-vertébro-sacré ( suite du vertébral postérieur ou rachidien ).
	76 Lig. inter-vertébro-sacré ( jaune ).
	77 Lig. inter-spini-vertébro-sacré ( vertébral-inter-épineux ).
	78 Lig. post-spini-vertébro-sacré ( sus-épineux ).
	79 Fibro-cartilage vertébro-sacré.
ART. VERTÉBRO-ILIAQUE. 1 lig.	80 Lig. vertébro-iliaques ( ilio-lombaire ).
ART. Iliosacrée. 4 lig.	81 Lig. iliaco-sacrés, antérieurs ( sacro-iliaque ).
	82 Lig. iliaco-sacrés, postérieurs ( sacro-épineux ).
	83 Lig. ischio-sacré, postérieur ( grand sacro-sciatique ).
	84 Lig. ischio-sacré, antérieur ( petit sacro-sciatique ).
ART. COCCYGIOSACRÉE. 2 lig.	85 Lig. coccygio-pré-sacré ( antérieur ).
	86 Lig. coccygio-post-sacré ( postérieur ).
	87 Fibro-cartilage coccygio-sacré.
ART. PUBIENNE. 5 lig.	88 Lig. sus-pubien.
	89 Lig. sous-pubien.
	90 Lig. iliaco-pubien.
	91 Cartilage inter-pubien ( symphyse des pubis ).
	92 Membrane sous-pubienne ( obturatrice ).
ART. Ilio-fémorale. 2 lig.	93 Lig. ilio-circa-fémoral ( capsulaire ou cotiloïdien ).
	94 Lig. inter-fémoral ( ligament rond inter-articulaire ).
	95 Fibro-cartilage ilio-fémoral.
ART. FÉMORO-PÉRONÉO-TIBIALE. 6 lig.	96 Lig. rotulien sus-tibial.
	97 Lig. femoro-tibial, interne ( latéral interne ).
	98 Lig. femoro-péronier ( latéral externe ).
	99 Lig. femoro-tibial, postérieur.
	100 Lig. inter-femorotibial, antérieur ( croisé antérieur ).
	101 Lig. inter-femorotibial postérieur ( croisé postérieur ).
	102 Fibro-cartilages femoro-tibiaux ( semi-lunaires, externes ).
ART. TIBIO-PÉRONIÈRES. 7 lig.	103 Lig. pré-tibio-péronier supérieur ( antérieur ).
	104 Lig. post-tibio-péronier supérieur ( postérieur ).
	105 Lig. inter-tibio-péronier supérieur ( grand inter-osseux jambaire ).
	106 Lig. inter-tibio-péronier inférieur ( petit inter-osseux jambaire ).
	107 Lig. pré-tibio-péronier inférieur ( antérieur ).
	108 Lig. post-tibio-péronier inférieur ( postérieur ).
	109 Lig. sous-tibio-péronier ( inter-malléolaire ou transverse ).

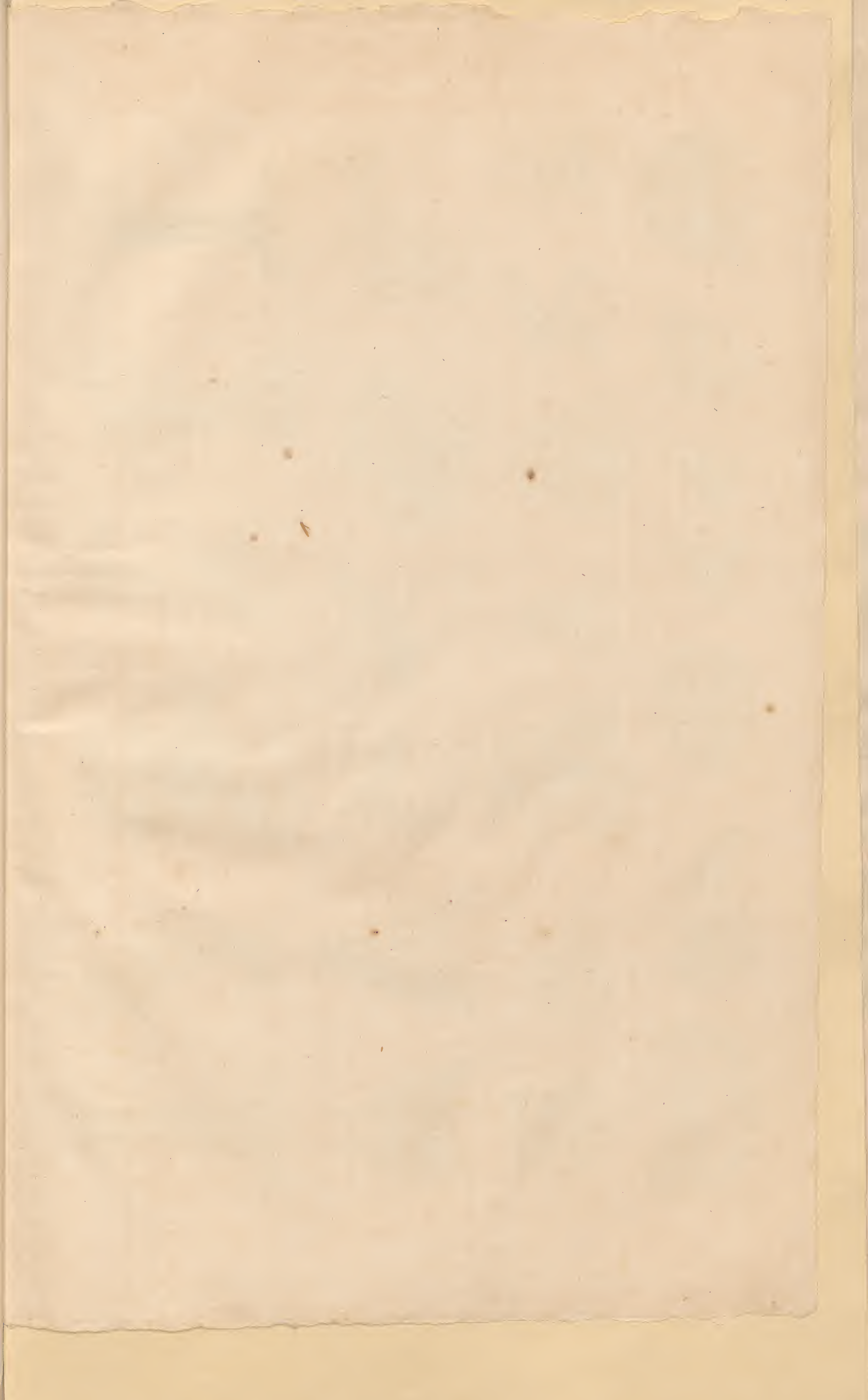
ART. TIBIO-PÉRONÉO-TARSIENNES. 5 lig.	110 Lig. tibio-tarsien antérieur.
	111 Lig. tibio-tarsien interne ( latéral interne ).
	112 Lig. péronéo-tarsien antérieur.
	113 Lig. péronéo-tarsien postérieur.
	114 Lig. péronéo-tarsien externe ( latéral externe ).
ART. TARSINIENNES. 23 lig.	115 Lig. calcaneo-astragali-post-tarsien.
	116 Lig. calcaneo-astragali-inter-tarsien.
	117 Lig. calcanei-scaphoïdo-sus-tarsien.
	118 Lig. calcanei-scaphoïdo-sus-tarsien.
	119 Lig. calcanei-cuboïdo-sus-tarsien.
	120 Lig. calcanei-cuboïdo-sus-tarsien.
	121 Lig. scaphoïdo-astragali-sus-tarsien.
	122 Lig. scaphoïdo-cuboïdi-sus-tarsien.
	123 Lig. scaphoïdo-cuboïdi-sus-tarsien.
	124 Lig. 1 <sup>er</sup> 2 <sup>me</sup> et 3 <sup>me</sup> scaphoïdo-cunéi-sus-tarsiens.
	125 Lig. 1 <sup>er</sup> 2 <sup>me</sup> et 3 <sup>me</sup> scaphoïdo-cunéi-sus-tarsiens.
ART. TARSO-MÉTATARSINIENNES. 8 lig.	126 Lig. cunéi-sus-tarsiens.
	127 Lig. cunéi-sus-tarsiens.
	128 Lig. cunéi-cuboïdo-sus-tarsien.
	129 Lig. cunéi-cuboïdo-sus-tarsien.
ART. MÉTATARSINIENNES. 4 lig.	130 Lig. sus-cunéi-métatarsiens.
	131 Lig. sus-cuboïdo-métatarsien.
	132 Lig. sous-cunéi-métatarsien.
	133 Lig. sous-cuboïdo-métatarsien.
ART. PHALANGIENNES. 5 lig.	134 Lig. sus-métatarsiens ( métatarsiens transverses dorsaux ).
	135 Lig. sous-métatarsiens postérieurs ( transverses postérieurs ).
	136 Lig. inter-métatarsiens ( inter-osseux ).
	137 Lig. sous-métatarsiens antérieurs ( transverses antérieurs ).
ART. METATARSO-PHALANGIENNES. 5 lig.	138 Lig. metatarso-sous-phalangien.
	139 Lig. metatarso-intus-phalangien.
	140 Lig. metatarso-extus-phalangien.
ART. PHALANGO-PHALANGIENNES. 5 lig.	141 Lig. phalango-sous-phalangien.
	142 Lig. phalango-intus-phalangien.
	143 Lig. phalango-extus-phalangien.
ART. PHALANGIENNES. 5 lig.	144 Lig. phalango-sous-phalangctien.
	145 Lig. phalango-intus-phalangctien.
	146 Lig. phalango-extus-phalangctien.

(\*) Dans la position naturelle le radius est placé à la partie interne.



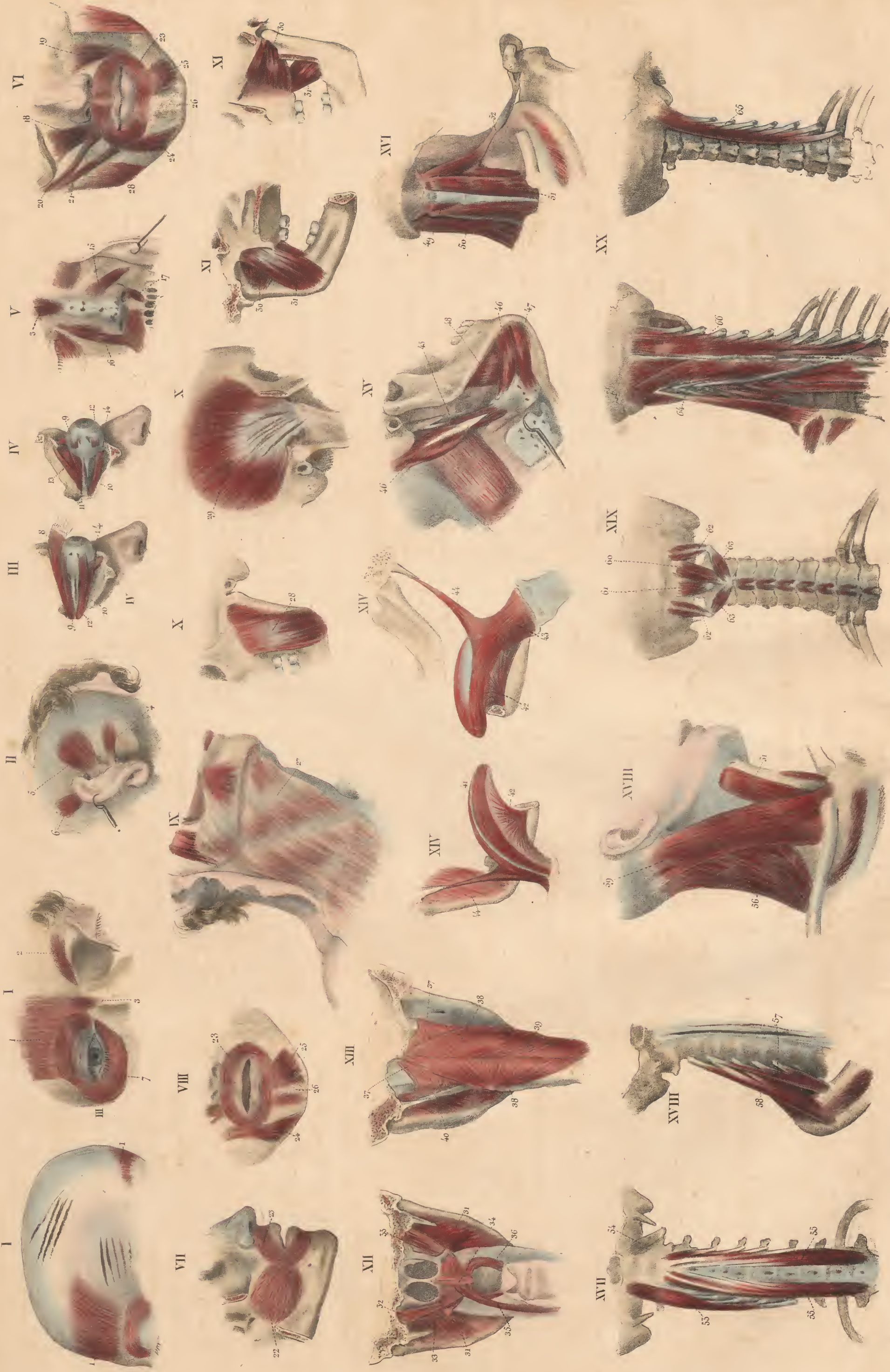








# Miographie.



*Seboyer preparat.*

*Substantiae divae.*

*Coratini del.*



Le nombre total des muscles du corps humain formant l'appareil locomoteur est de 220 de chaque côté, non compris les muscles de l'ouïe 3, ceux du larynx 5, le diaphragme ou septum medium, les inter-épineux 6, et inter-transversaires du cou 11, et des lombes 5, et le cremaster ou cutané-extra-testiculaire.

Première Division. Muscles sus-diaphragmatiques, 147.

MUSCLES DE LA TÊTE ET DU COU, 66.

A Muscles de l'expression faciale, 27.

NOMS DES RÉGIONS.	DÉNOMINATIONS SELON LA FIGURE OU LA SITUATION.	DÉNOMINATIONS SELON LES USAGES OU FONCTIONS.
ÉPICRANIO-FRONTAL. 3 muscles.	1 Occipito-cutané-frontal.	Epicrânien.
	2 Sus-orbito-frontal*.	Surcillier.
	3 Sus-naso-cutané-frontal.	Pyramidal du nez.
AURICULAIRE. 5 muscles.	4 Mastoïdo-post-auriculaire.	Postérieur de l'oreille.
	5 Aponévrosi-sus-auriculaire.	Supérieur de l'oreille.
	6 Aponévrosi-pré-auriculaire.	Antérieur de l'oreille.
PALPÉBRALE. 2 muscles.	7 Sus-maxillo-cutané-palpébral.	Orbitulaire des paupières ou palpébral antérieur.
	8 Sphenoïdo-sus-palpébral.	Palpébral intra-orbitaire ou postérieur.
	9 Sphenoïdo-sus-oculaire.	Droit supérieur de l'œil.
ORBITO-OCULAIRE. 6 muscles.	10 Sphenoïdo-sus-oculaire.	Droit inférieur de l'œil.
	11 Sphenoïdo-intus-oculaire.	Droit interne de l'œil.
	12 Sphenoïdo-extus-oculaire.	Droit externe de l'œil.
	13 Sphenoïdo-trochléi-oculaire.	Grand oblique ou oblique supérieur de l'œil.
	14 Sus-maxillo-oculaire.	Petit oblique ou oblique inférieur de l'œil.
	15 Sus-maxillo-cutané-nasal.	Transversal du nez.
SUS-MAXILLO-NASALE. 5 muscles.	16 Sus-maxillo-labii-nasal.	Bifide ou bifurqué de la face.
	17 Sus-maxillo-alveoli-nasal.	Myrtiforme ou sous-nasal.
SUS-MAXILLO-LABIALE. 4 muscles.	18 Sus-maxillo-labial.	Petit oblique de la lèvre supérieure.
	19 Sus-maxillo-anguli-labial.	Petit vertical de la lèvre supérieure ou canin.
	20 Petit zygomatico-labial.	Grand oblique antérieur de la lèvre supérieure ou petit zygomatique.
	21 Grand zygomatico-labial.	Grand oblique postérieur de la lèvre supérieure ou grand zygomatique.
INTER-MAXILLO-LABIALE. 2 muscles.	22 Alveoli-maxillo-labial.	Buccinateur ou transversal de la face.
	23 Labial ou musculo-cutané-labial**.	Orbitulaire des lèvres.
SUS-MAXILLO-LABIALE. 5 muscles.	24 Sous-maxillo-anguli-labial.	Triangulaire du menton.
	25 Sous-maxillo-labial.	Carré du menton.
	26 Mento-cutané-labial.	Houppé du menton.
IX Rég. superficielle. THORACO-LABIALE.	27 Thoraco-cutané-labial.	Peaucier ou très-large superficiel du cou.
	28 Zygomatico-sus-maxillaire.	Masséter ou carré latéral de la face.
X Rég. superficielle. TEMPORO-SUS-MAXILLAIRE. 2 muscles.	29 Arcadi-temporo-sus-maxillaire.	Temporal ou eotaphite.
	30 Pterygo-condyli-sus-maxillaire.	Pterygoïdien externe ou petit pterygoïdien.
XI Rég. superficielle. PTERYGO-SUS-MAXILLAIRE. 2 muscles.	31 Pterygo-anguli-sus-maxillaire.	Pterygoïdien interne ou grand pterygoïdien.

B Muscles Masticateurs, 4.

Élévateur de la mâchoire inférieure.	Élévateur de la mâchoire inférieure ou masticateur.
Élévateur des branches de la mâchoire inférieure.	Élévateur des branches de la mâchoire inférieure.
Prémoteur de la mâchoire inférieure.	Prémoteur de la mâchoire inférieure.

\* Se confond avec les fibres musculaires du frontal qui adhèrent à la peau du front.  
\*\* Ce muscle est formé de l'extrémité de tous les muscles d'expression sus et sous-maxillaires.

C Muscles déglutisseurs, 17.

NOMS DES RÉGIONS.	DÉNOMINATIONS SELON LA FIGURE OU LA SITUATION.	DÉNOMINATIONS SELON LES USAGES OU FONCTIONS.
XII Rég. PTERYGO-STAPHYLIN. OU PALATINE. 3 muscles.	32 Pterygo-staphylin.	Péristaphylin interne ou supérieur.
	33 Pterygo-staphylin.	Péristaphylin externe ou inférieur.
	34 Palato-staphylin.	Releveur de la luette.
	35 Pharyngo-staphylin.	Pilier postérieur du voile du palais.
	36 Glosso-staphylin.	Pilier antérieur du voile du palais.
	XIII Rég. PHARYNGIENNE. 4 muscles.	37 Pterygo-pharyngien.
38 Hyoïdo-pharyngien.		Constricteurs perispharyngiens du pharynx.
39 Cricoi-do-pharyngien.		Pharyngien latéral ou grêle.
40 Stylo-pharyngien.		Élévateur du pharynx.
XIV Rég. GLOSSIENNE, OU LINGUALE. 4 muscles.	41 Glossien.	Lingual ou muse. propre de la langue
	42 Post-mento-glossien.	Mentonnière-sous-lingual médian.
XV Rég. SUS-HYOÏDIENNE, OU SOUS-MENTONNIÈRE. 4 muscles.	43 Hyoïdo-glossien.	Basi-lingual ou sous-lingual latéral.
	44 Stylo-glossien.	Post-lingual oblique.
XVI Rég. HYOÏDO-THYROÏDIENNE, OU CERVICALE ANTERIEURE SUPERFICIELLE. 5 muscles.	45 Stylo-hyoïdien.	Cervical perforé.
	46 Mastoïdi-mento-hyoïdien.	Digastrique ou cervical perforant.
	47 Post-mento-hyoïdien.	Sous-mentonnier transversal.
	48 Sous-maxillo-hyoïdien.	Sous-mentonnier oblique.

D Muscles du cou, 18.

49 Hyoïdo-thyroïdien.	Sus-thyroïdien ou thyroïdien court.	
50 Sternno-thyroïdien.	Sus-thyroïdien ou thyroïdien long.	
51 Sternno-hyoïdien.	Sus-hyoïdien antérieur ou droit.	
52 Scapulo-hyoïdien.	Sus-hyoïdien latéral ou oblique.	
XVII Rég. ANTÉ-TRACHÉLIENNE, OU CERVICALE ANTERIEURE PROFONDE. 3 muscles.	53 Grand basilo-trachélien.	Grand droit antérieur du cou.
	54 Petit basilo-trachélien.	Petit droit antérieur du cou.
	55 Pré-dorso-trachélien.	Long du cou.
XVIII Rég. LATÉRO-TRACHÉLIENNE, OU CERVICALE LATÉRALE. 4 muscles.	56 Occipito-latéri-trachélien.	Droit latéral du cou.
	57 Costo-trachélien antérieur.	Scalène antérieur.
XIX Rég. profonde. POST-TRACHÉLIENNE, OU CERVICALE POSTÉRIEURE PROFONDE. 4 muscles.	58 Costo-trachélien postérieur.	Scalène postérieur.
	59 Sternno-mastoïdien pré-trachélien.	Grand oblique latéral antérieur du cou.
XX Rég. superficielle. POST-TRACHÉLIENNE, OU CERVICALE POSTÉRIEURE MOYENNE. 3 muscles.	60 Occipito-axoi-trachélien.	Grand droit postérieur du cou.
	61 Occipito-atloi-trachélien.	Petit droit postérieur du cou.
	62 Post-mastoïdo-trachélien.	Oblique supérieur du cou.
XXI Rég. superficielle. POST-TRACHÉLIENNE, OU CERVICALE POSTÉRIEURE MOYENNE. 3 muscles.	63 Atloïdo-axoi-trachélien.	Oblique inférieur du cou.
	64 Mastoïdo-dorsi-trachélien.	Splenius.
XXII Rég. superficielle. POST-TRACHÉLIENNE, OU CERVICALE POSTÉRIEURE MOYENNE. 3 muscles.	65 Mastoïdo-trachélien.	Petit complexus.
	66 Occipito-dorsi-trachélien.	Grand complexus.

\* Le cartilage thyroïde est décrit à l'appareil vocal (splanchnographique).















**MUSCLES DU TRONC** (Partie supérieure), 37.

**A muscles du Thorax, 29.**

NOMS DES RÉGIONS.	DÉNOMINATIONS SELON LA FIGURE OU LA SITUATION.	DÉNOMINATIONS SELON LES USAGES OU FONCTIONS.
XXI Rég. ANTÉ-COSTALE, OU THORACIQUE ANTERIEURE. 3 MUSCLES.	67 Humero-sterni-costal. 68 Coracoïdo-costal.	{ Adducteur du bras et dilatateur du thorax (m. inspirateur et moteur). { Prémoteur de l'épaule et élévateur des 5 premières côtes (m. inspirat). { Elévateur de la 1 <sup>re</sup> côte et prémoteur de la clavicle (m. inspirat).
XXII Rég. LATÉRO-COSTALE, OU THORACIQUE LATÉRALE. 4 MUSCLES.	69 Claviculo-costal. 70 Scapulo-costal.	{ Prémoteur du scapulum, rapprocheur des côtes entre elles (m. inspirateur). { Elévateur des 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> côtes (m. inspirat). { Abaisseur des 4 dernières côtes (m. expirat).
XXIII Rég. POST-COSTALE, OU THORACIQUE POSTÉRIEURE. 2 MUSCLES.	71 Dorso-costal. 72 Lombo-costal.	{ Rapprocheurs des côtes entre elles et dilateurs du thorax (m. inspirat). <i>Idem.</i>
XXIV Rég. COSTALE profonde, OU THORACIQUE INTERNE. 25 MUSCLES.	73 Onze muscles vertebro-inter-costaux. 74 Onze muscles sterno-inter-costaux. 75 Sterno-costal.	{ Constricteur du thorax : il rapproche les côtes du sternum (m. expirateur).

**B Muscles Scapulaires, 8.**

XXV Rég. SUS ET INTER-SCAPULAIRE. 5 MUSCLES.	76 Occipito-dorsi-scapulaire. 77 Dorso-scapulaire. 78 Trachélo-scapulaire.	{ Post-moteur de la tête, élévateur et adducteur des scapulum, élévateur du tronc vers les épaules. { Adducteur du scapulum vers la colonne vertébrale et en haut. { Elévateur adducteur du scapulum, post-moteur de la tête et du cou vers le scapulum. { Elévateur et post-moteur de la tête de l'humérus, abducteur des scapulum. { Post-moteur rotateur du bras vers le scapulum, abducteur du scapulum. { Post-moteur, abaisseur et rotateur de la tête de l'humérus, abducteur du scapulum. { Adducteur abaisseur et post-moteur du bras, et rotateur en dedans; abducteur élévateur du scapulum. { Adducteur et rotateur du bras en dedans.
XXVI Rég. SCAPULAIRE superficielle. 4 MUSCLES.	79 Humero-post-scapulaire <i>supérieure</i> . 80 Humero-post-scapulaire <i>median</i> . 81 Humero-post-scapulaire <i>inférieure</i> . 82 Humero-anguli-scapulaire.	
XXVII Rég. SCAPULAIRE profonde. 4 MUSCLES.	83 Humero-pré-scapulaire.	

**MUSCLES DES MEMBRES SCAPULAIRES OU THORACIQUES, 44.**

**A Muscles du Bras, 5.**

XXVIII Rég. SUS-HUMÉRALE, OU DE L'ÉPAULE. 4 m.	84 Scapulo-clavi-huméral.	{ Elévateur du bras et anté ou post-moteur, selon l'action de ses fibres antér. ou postér.
XXIX Rég. POST-HUMÉRALE, OU BRACHIALE POSTÉRIEURE. 4 m.	85 Scapulo-cubiti-huméral.	{ Extenseur du bras sur le bras ou du bras sur l'avant-bras, et abducteur du scapulum.
XXX Rég. ANTÉ-HUMÉRALE, OU BRACHIALE ANTERIEURE. 5 MUSCLES.	86 Scapulo-radial, sur-huméral. 87 Coraco-huméral. 88 Cubito-huméral.	{ Fléchisseur de l'avant-bras sur le bras ou du bras sur l'avant-bras, légèrement supinateur de l'avant-bras, légèrement élévateur du bras et abaisseur de l'épaule. { Adducteur et prémoteur du bras. { Fléchisseur de l'avant-bras sur le bras ou du bras sur l'avant-bras.

(\*) Au lieu de Biceps.

**SUITE DES MUSCLES DES MEMBRES SCAPULAIRES.**

**B muscles de l'Avant-Bras, 20.**

NOMS DES RÉGIONS.	DÉNOMINATIONS SELON LA FIGURE OU LA SITUATION.	DÉNOMINATIONS SELON LES USAGES OU FONCTIONS.
XXXI Rég. ÉPICONDYLO-ÉPITROCHLÉENNE superficielle, OU ANTI-BRACHIALE SUPERFICIELLE. 40 MUSCLES.	89 Radio-sus-épicondylien. 90 Metacarpo-sus-épicondylien. 91 Phalangetto-digituli-épicondylien. 92 Phalangetto-digituli-épicondylien. 93 Metacarpo-cubiti-épicondylien. 94 Cubito-épicondylien. 95 Carpo-cubiti-épitrochléen. 96 Palmi-épitrochléen. 97 Metacarpo-épitrochléen. 98 Radio-épitrochléen.	{ Supinateur ou rotateur en dehors de l'avant-bras et légèrement fléchisseur de l'avant-bras sur le bras. { Extenseur de la main et inclinateur vers le radius. { Grand anti-brachial dorsal, ou radial antérieur superficiel. { Extenseur commun des doigts. { Petit anti-brachial dorsal ou médian dorsal superficiel. { Extenseur propre du petit doigt. { Cubital antérieur (cubital postérieur des anciens). { Extenseur de la main et inclinateur vers le cubitus. { Anconé ou saillant triang <sup>re</sup> du coude. { Extenseur et supinateur de l'avant-bras. { Cubital externe (cubital antérieur des anciens). { Fléchisseur de la main et inclinateur vers le cubitus. { Petit palmaire ou palmaire grêle. { Fléchisseur de la main vers le radius. { Grand palmaire. { Rond du pli du bras ou anti-brachial oblique (rond pronateur) dans. { Pronateur ou rotateur de l'avant-bras en dedans. { 3 <sup>e</sup> radial interne (second radial des anciens). { Extenseur de la main et inclinateur vers le radius. { Perforé ou sublime. { Fléchisseur des secondes phalanges des doigts. { Radial postérieur profond. { Fléchisseur de la seconde phalange du pouce. { 1 <sup>er</sup> Radial oblique ou ant <sup>er</sup> profond. { Extenseur du pouce, inclinateur vers le radius. { 2 <sup>e</sup> Radial oblique ou antérieur profond (court extenseur). { Extenseur de la 1 <sup>re</sup> phalange du pouce. { 1 <sup>er</sup> Médian anti-brachial profond. { Extenseur de la 2 <sup>e</sup> phalange du pouce. { (long extenseur). { Extenseur de la 2 <sup>e</sup> phalange de l'index. { Fléchisseur commun des 3 <sup>es</sup> phalanges des doigts. { Radial supérieur (petit supinateur). { Supinateur ou rotateur en dehors de l'avant-bras. { Carré pronateur ou anti-brachial transverse. { Pronateur ou rotateur de l'avant-bras en dedans.
XXXII Rég. ÉPICONDYLO-ÉPITROCHLÉENNE profonde, OU ANTI-BRACHIALE MOYENNE. 2 MUSCLES.	99 Métacarpo-épicondylien. 100 Phalangino-digituli-épitrochléen.	
XXXIII Rég. RADIO-CUBITALE, OU ANTI-BRACHIALE PROFONDE. 8 MUSCLES.	101 Phalangetto-pollici-radial. 102 Metacarpo-cubiti-radial. 103 Phalangetto-pollici-cubital. 104 Phalangetto-pollici-cubital. 105 Epicondylo-radial. 106 Cubito-radial.	
XXXIV Rég. METACARPO-CARPIENNE, OU PALMAIRE SUPERFICIELLE. 7 MUSCLES.	109 Sus-phalango-pollici-carpien. 110 Metacarpo-pollici-carpien. 111 Phalangetto-pollici-carpien. 112 Aponévrosi-cutaneo-sous-carp <sup>re</sup> . 113 Phalangetto-digituli-carpien <i>externe</i> . 114 Phalangetto-digituli-carpien <i>interne</i> . 115 Metacarpo-digituli-carpien.	{ Inclinateur du pouce vers le radius. { Rotateur du pouce vers la paume de la main. { Fléchisseur de la 1 <sup>re</sup> phalange du pouce. { Pronateur des téngments. { Inclinateur du petit doigt vers le cubitus. { Fléchisseur de la 1 <sup>re</sup> phalange du petit doigt. { Rotateur du petit doigt vers la paume de la main. { Congénères des fléchisseurs des doigts. { Inclinateur du pouce vers le cubitus ou adducteur. { Inclinat. de l'index vers le cubitus ou abducteur. { Inclinateur de l'annulaire vers le radius ou adducteur. { Inclinat. de l'annulaire vers le radius ou adducteur. { Inclinat. de l'index vers le radius ou adducteur. { Inclinat. du médius vers le radius ou adducteur. { Inclinat. du médius vers le cubitus ou abduct. { Inclinat. de l'annulaire vers le cubitus ou abduct.

**C Muscles de la main, 19.**

XXXV Rég. METACARPO-PHALANGIENNE, OU PALMAIRE PROFONDE. 12 MUSCLES.	116 4 Tendino-palmi-phalangiens. 117 1 <sup>er</sup> Metacarpo-palmi-phalangien. 118 2 <sup>e</sup> <i>idem</i> . 119 3 <sup>e</sup> <i>idem</i> . 120 4 <sup>e</sup> <i>idem</i> . 121 1 <sup>er</sup> Metacarpo-dorsi-phalangien. 122 2 <sup>e</sup> <i>idem</i> . 123 3 <sup>e</sup> <i>idem</i> . 124 4 <sup>e</sup> <i>idem</i> .	{ Inter-osseux dorsal. { Inter-osseux palmaire. { 1 <sup>er</sup> inter-osseux palmaire. { 2 <sup>e</sup> <i>idem</i> . { 3 <sup>e</sup> <i>idem</i> . { 4 <sup>e</sup> <i>idem</i> .
--	--	--

(\*\*) La position naturelle de l'avant-bras exigeant que le dos de la main soit tourné en avant, le radius se trouve placé à la partie interne et le cubitus à la partie externe, la paume de la main en arrière.







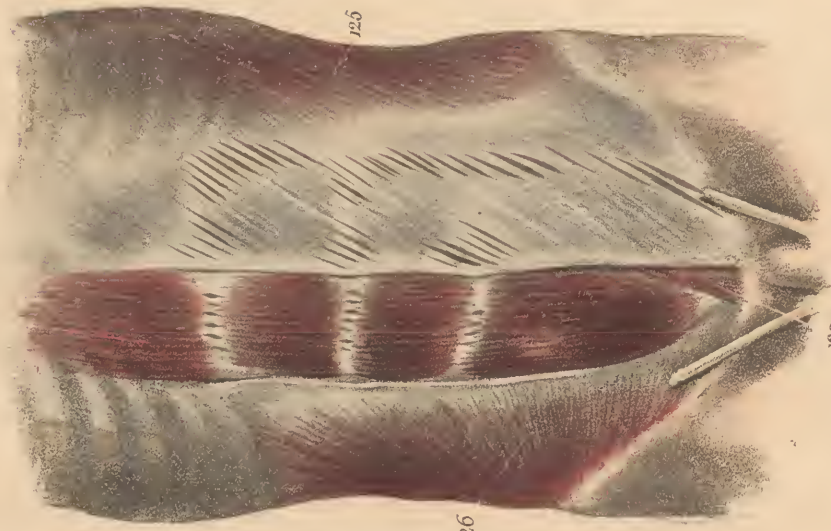




# M y o g r a p h i e .

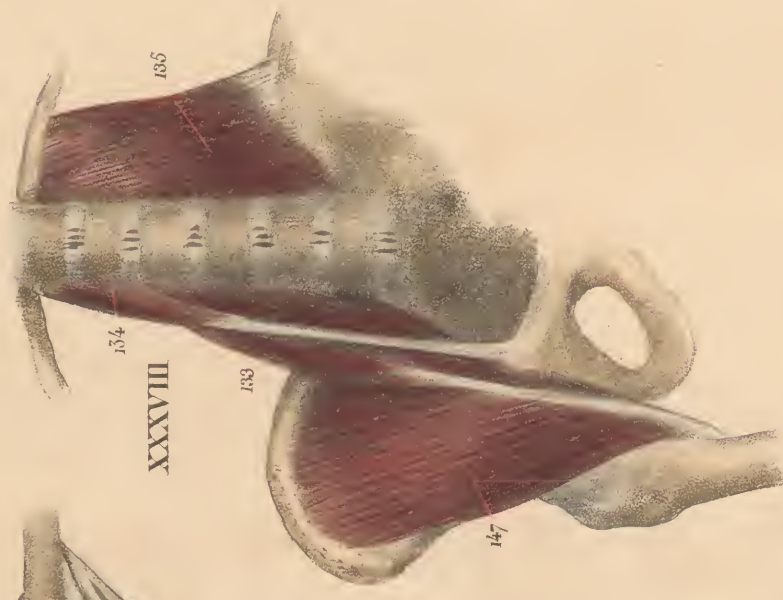
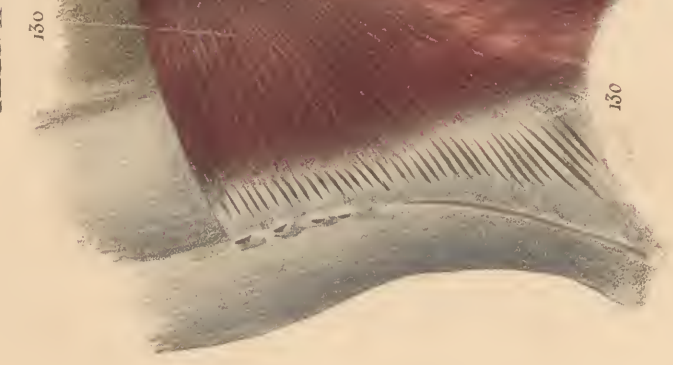
XXXVI

128

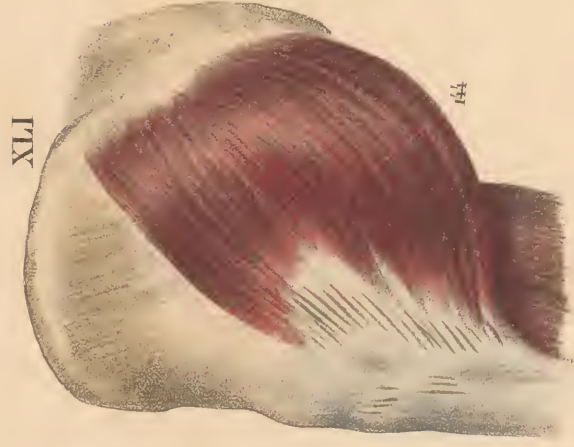


126

XXXVII



XXXVIII



XLIX

XLIII



XXXVI

127



XXXVII

131



XLI

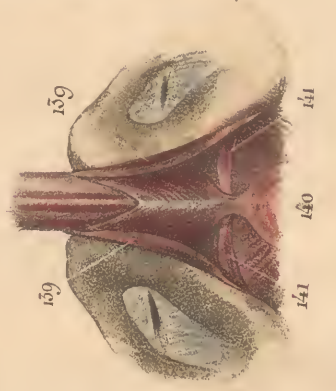
147



XXXIX



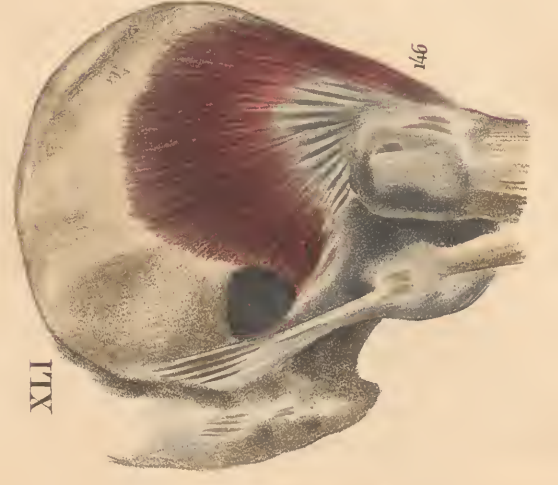
XL



XLI



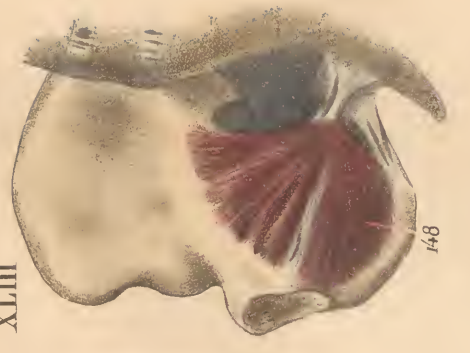
XLI



XLIII



XLIII









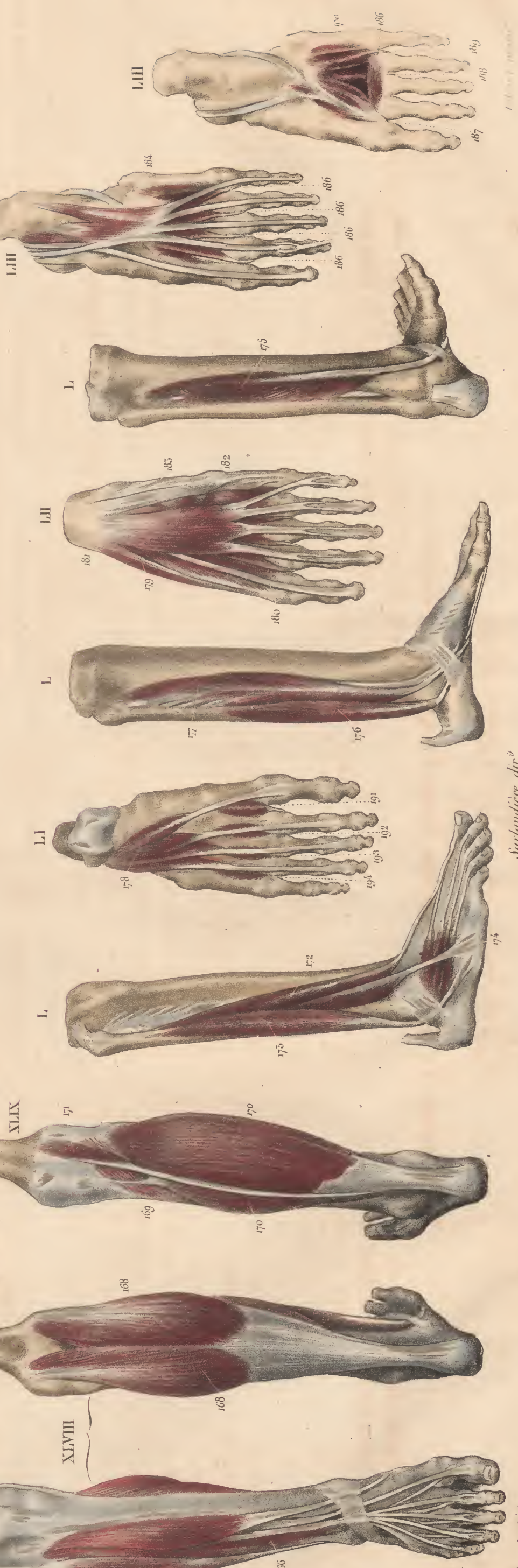
# Myo-graphie.

**XLIV**

**XLV**

**XLVI**

**XLVII**



Courcia lith.

Sarlandière del.

Tab. de l'Anatomie



# Suite de la Ostéographe.

## Deuxième Division. Muscles Sous-Diaphragmatiques, 73.

### MUSCLES DU TRONC (Partie inférieure), 28.

#### A muscles de l'Abdomen, 19.

NOMS DES RÉGIONS.	DÉNOMINATIONS SELON LA FIGURE OU LA SITUATION.	DÉNOMINATIONS SELON LES USAGES OU FONCTIONS.
XXXVI Rég. TORSO-PELVIEUNE, OU ABDOMINALE ANTÉRIEURE. 5 muscles.	125 Costo-pelvien.	Grand oblique latéral abdominal.
	126 Lombo-costi-pelvien.	Petit oblique latéral abdominal.
	127 Lombo-abdomini-pelvien.	Transverse abdominal.
	128 Sterno-costi-pelvien.	Droit pré-abdominal.
	129 Sous-ombilico-pelvien,	Sous-ombilical ou pyramidal abdominal.
XXXVII Rég. LOMBAIRE superficielle, 5 muscles.	130 Huméro-costi-lombaire.	Grand dorsal ou très-large du dos.
	131 Trachélo-costi-lombaire.	Sacro-lombaire ou long vertébral. (*)
	132 Dorso-costi-lombaire.	Long dorsal. (*)
XXXVIII Rég. LOMBaire profonde, 5 muscles.	133 Trochantinio-pré-lombaire.	Grand psoas.
	134 Pubio-pré-lombaire.	Petit psoas.
	135 Costo-ili-lombaire.	Carré des lombes.
	136 Perineo-coccygien.	Orbitulaire de l'anus ou sphincter.
	137 Pubio-coccygien.	Carré anal.
XXXIX Rég. COCCYGIENNE, OU ANALE, 5 muscles.	138 Ischio-coccygien.	Triangulaire anal.
	139 Ischio-caverneux.	Sous-pubien oblique.
	140 Urethro-caverneux.	Sous-pubien horizontal.
	141 Ischio-periné-post-caverneux.	Sous-pubien transversal.
XL Rég. PERINÉO-CLITORIDIENNE, OU GÉNÉTALE DE LA FEMME, 5 muscles.	142 Ischio-clitoridien.	Sous-clitoridien oblique.
	143 Perineo-clitoridien.	Orbitulaire du vagin.
	144 Sacro-femoro-iliaque.	Grand fessier.
XLI Rég. ILIAQUE postérieure, OU FESSIÈRE, 5 muscles.	145 Grand trochanterio-iliaque.	Moyen fessier.
	146 Petit trochanterio-iliaque.	Petit fessier.
	147 Trochantinio-iliaque.	Iliaque interne.
XLII Rég. ILIAQUE antérieure, 1 muscle.	148 Sous-pubio-trochantérien interne.	Obturbateur interne.
	149 Sous-pubio-trochantérien externe.	Obturbateur externe.
XLIII Rég. PELVI-TROCHANTÉRIENNE, 5 muscles.	150 Ilio-sacro-trochantérien.	Pyramidal pelvien.
	151 Ischio-trochantérien.	Jumeaux de la cuisse.
	152 Ischio-sous-trochantérien.	Carré de la cuisse.

#### B muscles du Bassin ou Pelviens, 9.

144 Sacro-femoro-iliaque.	Grand fessier.
145 Grand trochanterio-iliaque.	Moyen fessier.
146 Petit trochanterio-iliaque.	Petit fessier.
147 Trochantinio-iliaque.	Iliaque interne.
148 Sous-pubio-trochantérien interne.	Obturbateur interne.
149 Sous-pubio-trochantérien externe.	Obturbateur externe.
150 Ilio-sacro-trochantérien.	Pyramidal pelvien.
151 Ischio-trochantérien.	Jumeaux de la cuisse.
152 Ischio-sous-trochantérien.	Carré de la cuisse.

#### MUSCLES DES MEMBRES PELVIENS OU ABDOMINAUX, 45.

#### A muscles de la Cuisse 12.

153 Ilio-rotulien.	Droit antérieur de la cuisse.
154 Tri-femoro-tibio-rotulien.	Triceps fémoral.
155 Pré-tibio-ischiatique.	Demi-tendineux.
156 Post-tibio-ischiatique.	Demi-aponévrotique.
157 Femoro-peroné-ischiatique.	Diceps fémoral (Biceps).

### SUITE DES MUSCLES DES MEMBRES PELVIENS.

#### Suite des muscles de la Cuisse.

NOMS DES RÉGIONS.	DÉNOMINATIONS SELON LA FIGURE OU LA SITUATION.	DÉNOMINATIONS SELON LES USAGES OU FONCTIONS.
XLVI Rég. FÉMORO-PUBIÈNE, OU FÉMORALE INTERNE, 6 muscles.	158 Ilio-tibial, extra-pubien.	Couturier ou long oblique de la cuisse.
	159 Sous-trochantinio-pubien.	Pectiné ou petit oblique superficiel de la cuisse.
	160 Pré-tibio-pubien.	Droit interne de la cuisse.
	161 Femoro-spini-pubien.	Moyen oblique fémoral profond (1 <sup>er</sup> adducteur).
	162 Femoro-sous-pubien.	Petit oblique fémoral profond (2 <sup>e</sup> adducteur).
XLVII Rég. FÉMORALE EXTERNE, 4 muscles.	163 Condylis-ischio-pubien.	Grand oblique fémoral profond (3 <sup>e</sup> adducteur).
	164 Ilio-aponévrosi-fémoral.	Fémoral externe ou fascia-lata.
	165 Sus-tarso-tibial.	Grand jambier antérieur.

#### B muscles de la Jambe, 13.

166 Sus-phalangetto-digiti-péronier.	Moyen jambier antérieur.
167 Sous-tarso-péronier.	Long péronier latéral.
168 Bi-femoro-calcaneien, post-tibial.	Jumeaux ou gastrocnémiens.
169 Post-femoro-tibial.	Poplité ou oblique postérieur de la jambe.
170 Calcaneo-tibial.	Soléaire.
171 Petit-femoro-calcaneien, post-tibial.	Jambier grêle.
172 Sus-phalangetto-pollici-péronier.	Petit jambier antérieur.
173 Grand sus-metatarso-péronier.	Court péronier latéral.
174 Petit-sus-metatarso-péronier.	Petit péronier antérieur.
175 Peronci-sous-tarso-tibial.	Jambier médian postérieur.
176 Sous-phalangetto-pollici-péronier.	Péronier postérieur.
177 Sous-phalangetto-digiti-tibial.	Tibial postérieur ou perforant du pied.

#### C muscles du Pied, 20.

178 Sus-phalangetto-digiti-tarsien.	Pédieux dorsal, Extenseur commun des orteils.
179 Calcaneo-pollici-sous-phalangien.	Métatarsien interne.
180 Tarsopollici-sous-phalangien.	Métatarsien plantaire du gros orteil.
181 Calcaneo-digiti-sous-phalangien.	Perforé du pied.
182 Metatarso-digituli-sous-phalangien.	Métatarsien plantaire du petit orteil.
183 Calcaneo-digituli-sous-phalangien.	Métatarsien externe.
184 Calcaneo-digiti-sous-phalangien.	2 <sup>e</sup> partie du perforant du pied (accussoire.)
185 4 tendino-planti-sous-phalangien.	4 Lombicaux métatarsiens.
186 Metatarso-pollici-sous-phalangien.	Transversal plantaire.
187 1 <sup>er</sup> Métatarso-planti-phalangien.	1 <sup>er</sup> Inter-osseux plantaire.
188 2 <sup>e</sup> idem.	2 <sup>e</sup> idem.
189 3 <sup>e</sup> idem.	3 <sup>e</sup> idem.
190 4 <sup>e</sup> idem.	4 <sup>e</sup> idem.
191 1 <sup>er</sup> Métatarso-sus-planti-phalangien.	1 <sup>er</sup> Inter-osseux dorsal.
192 2 <sup>e</sup> idem.	2 <sup>e</sup> idem.
193 3 <sup>e</sup> idem.	3 <sup>e</sup> idem.
194 4 <sup>e</sup> idem.	4 <sup>e</sup> idem.

(\*) Multiplé ou à faisceaux séparés et multiples.



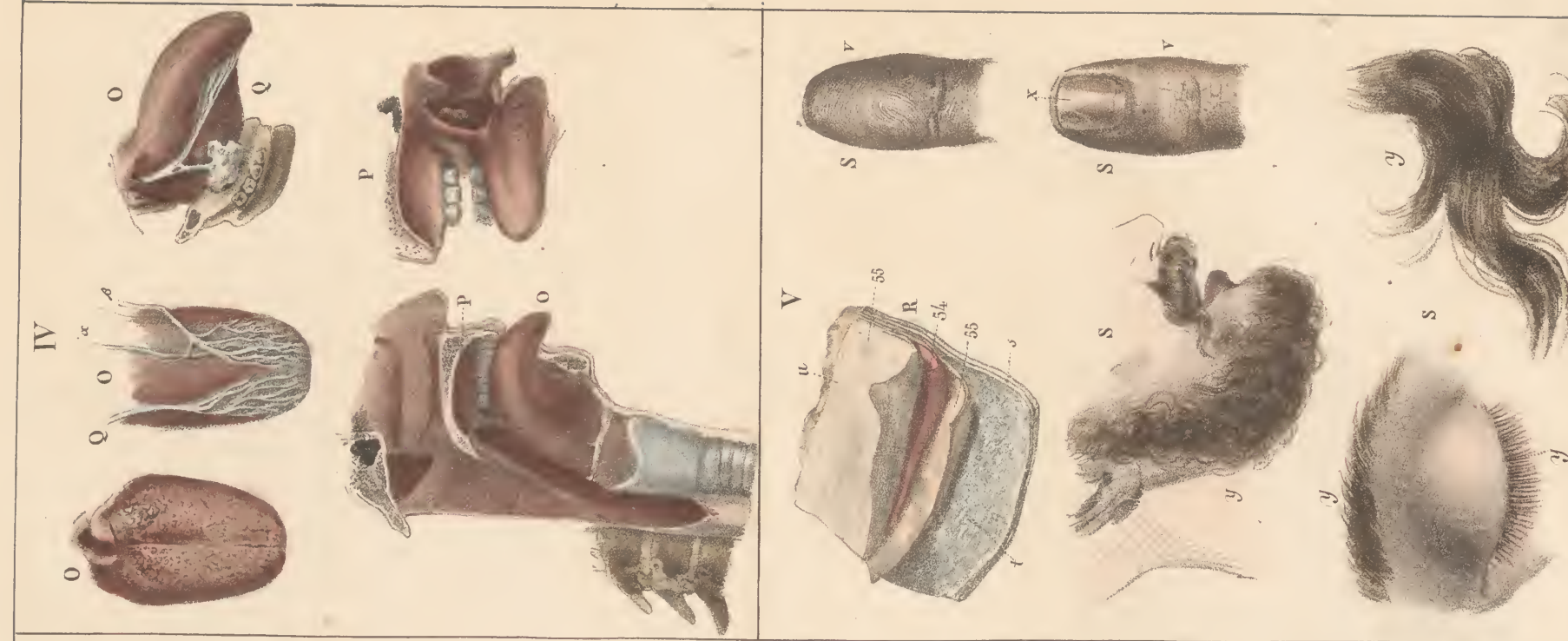
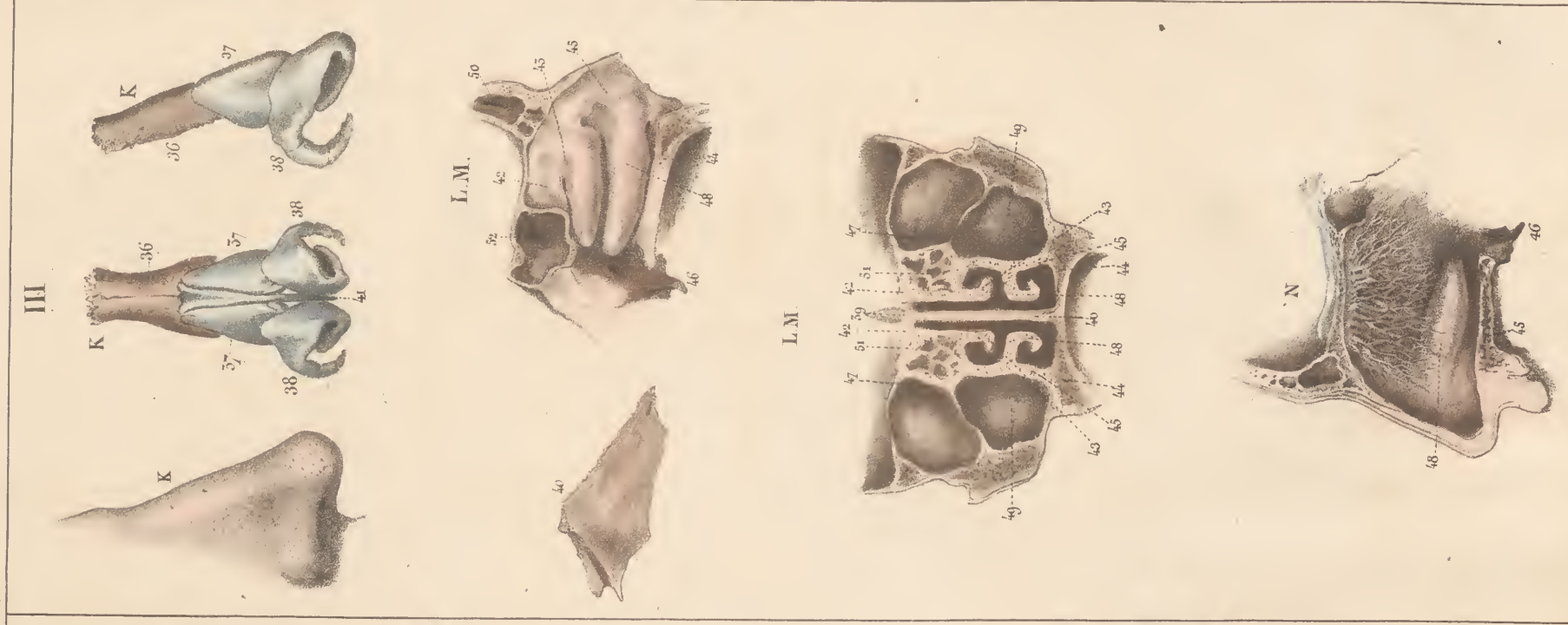
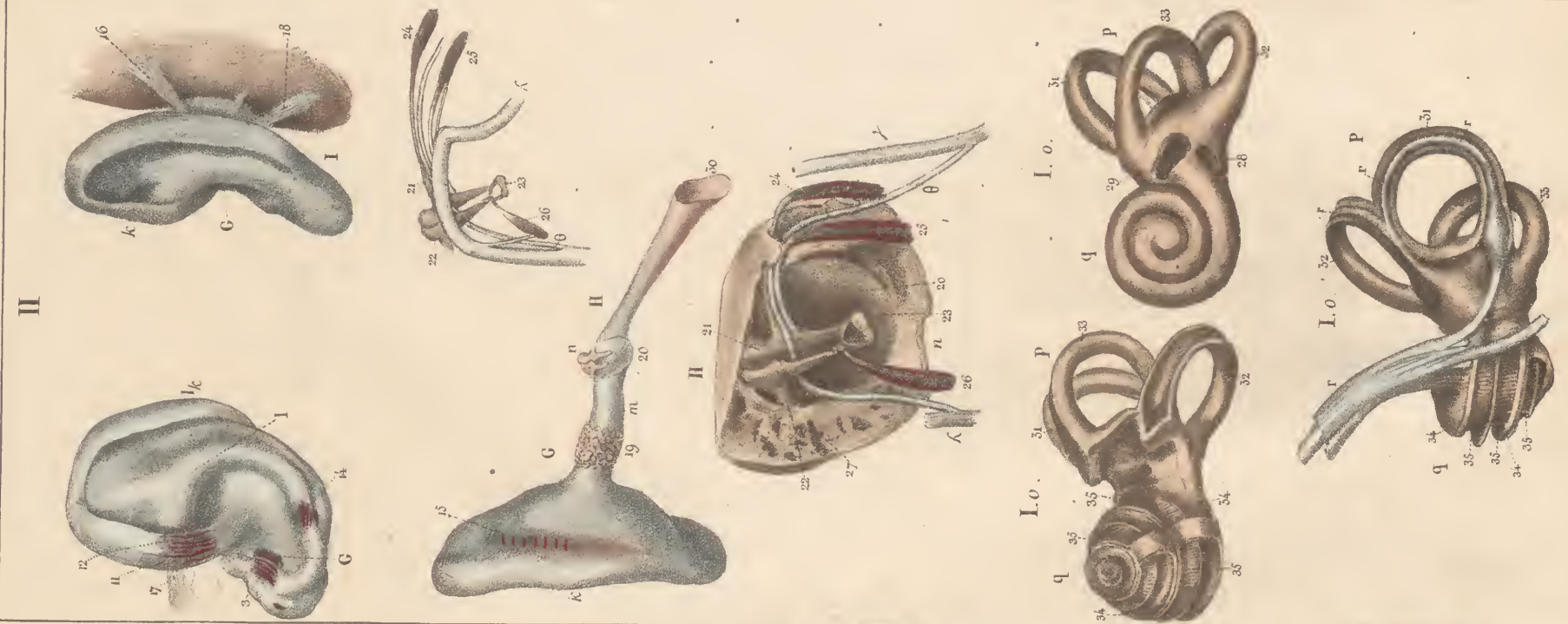
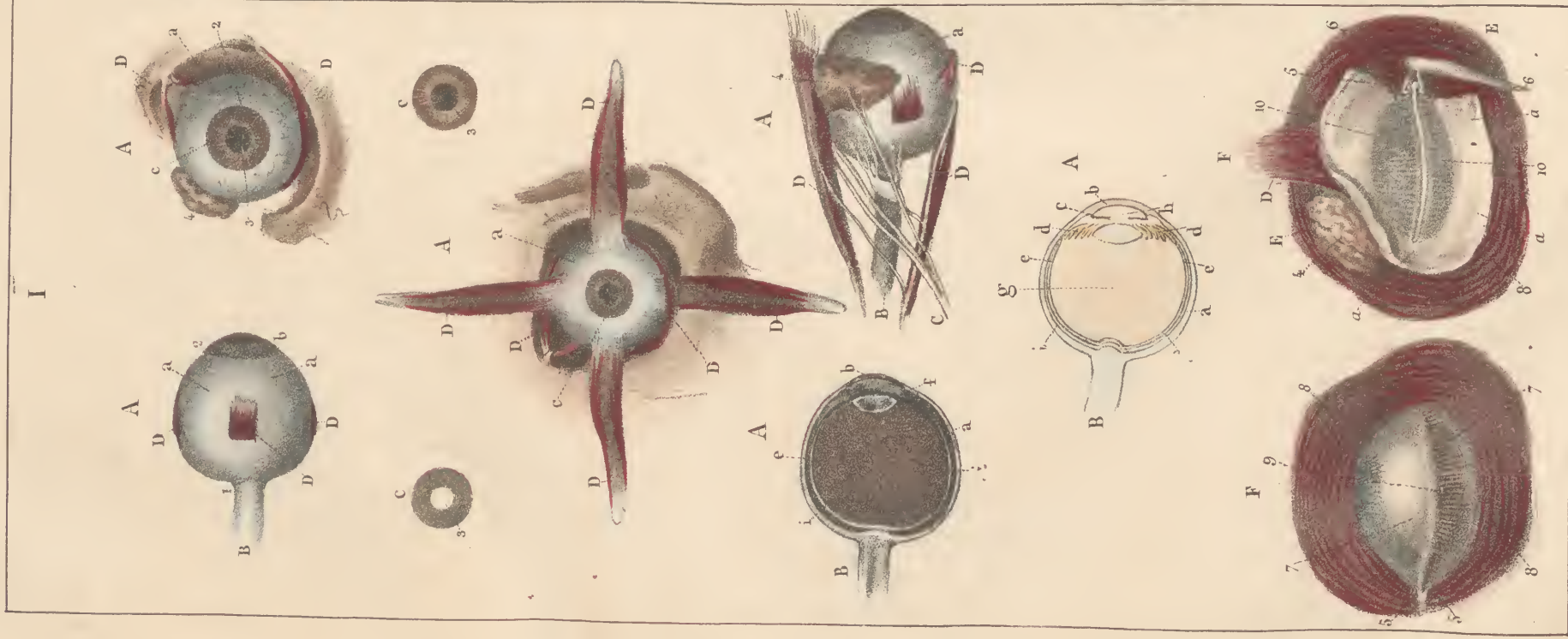








# Aesthésiographie.



Courtin del.

Sivlandiere dir.

Talrich prep.

Lith. de Jouglaux.



Les appareils des sens ou sensoriaux sont destinés à recevoir les impressions produites par les objets extérieurs, et à les transmettre au cerveau par des nerfs conducteurs destinés à cet usage. Les sens externes ont été reconnus au nombre de cinq, qui sont la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût, et le toucher.

I. Appareil Visuel ou Intra-Orbitaire (sens partiel). Organe de la Vue.

- A LE GLOBE DE L'OEIL. Situé dans l'orbite est composé de :
a LA SCLÉROTIQUE membrane extérieure, fibreuse, blanche, opaque, recouverte par la cornée transparente.
b LA CORNÉE TRANSPARENTE présentant une convexité plus grande que le reste du globe.
c L'IRIS, membrane circulaire placée derrière la cornée, percée à son centre par une ouverture et munée de différentes couleurs.
d LE CERCLE EXTENS-IRIDIEN ou Ciliaire, anneau de substance molle et spongieuse, unissant l'iris à la chororoïde et à la sclérotique.
e LA CHOROÏDE ou Uvée, membrane brune noirâtre, revêtant la face interne de la sclérotique, sécrète un fluide noirâtre, propre à absorber les rayons lumineux, se prolonge derrière l'iris jusqu'au cristallin où elle forme le cercle post-tridien ou procès-ciliaires.
f LE CRISTALLIN, corps lentilleux, transparent, formé d'humour vitré concrète, renfermée dans la membrane dite cristalline, il est placé derrière l'ouverture pupillaire : c'est le milieu optique.
g LE CORPS VITRÉ ou Humour vitré, fluide albumineux, transparent, occupant tout l'espace situé entre le cristallin et la rétine, il sert comme le cristallin de milieu pour le passage des rayons lumineux.
h L'HUMEUR AQUÉUSE, occupant l'espace compris entre le cristallin et la cornée transparente; cet espace est divisé en deux portions par l'iris (chambre postérieure et chambre antérieure).
i LA RÉTINE, membrane molle, pulpo-nerveuse, occupant le fond du globe, elle semble être un épanouissement du nerf visuel. Cette membrane reçoit et transmet au cerveau les impressions lumineuses.
B NERF CÉRÉBRO-OCULAIRE ou V. (paire) très-volumineux, partant des tubercules quadrijumeaux, se croisant avec son partenaire d'enfer dans l'orbite, par le trou post-orbitaire : ce nerf est le conducteur de l'impression visuelle au cerveau.
C NERFS MOTEURS ET SENSIBLES proviennent des III, IV, V, VI paires cérébrales (voyez Neurographie), et se distribuent aux muscles propres de l'œil et au globe oculaire.
D LES MUSCLES, au nombre de six, et les 2 obliques décrits dans la Myographie aux numéros 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15.
E LES VOIES LACRYMALES composées de :
4 De la Glande lacrymale.
5 Des Orifices lacrymaux.
6 Des Conduits lacrymaux.
7 Des Cartilages palpébraux (tarses); le supérieur est muni par le muscle sphénoïdo-sus-palpébral. (Myogr., 8.)
8 Du Muscle orbiculaire des paupières, ou Maxillo-cutané-palpébral. (Myogr., 7.)
9 De Seils qui garnissent leurs bords.
10 De Glandes intra-palpébrales (de Meibomius) qui tapissent leur intérieur.
F LES PAUPIÈRES se composent de :
11 Muscle pré-concléinien supérieur (grand hélicien).
12 pré-concléinien moyen (petit hélicien).
13 pré-concléinien inférieur (tragien).
14 sous-concléinien (anté-tragien).
15 post-concléinien (post-auriculaire).
16 Ligament sus-temporo-auriculaire.
17 sus-zygomato-auriculaire.
18 mastoïdo-auriculaire.
G LE CONDUIT EXTRA-TYMPANIQUE (canal auditif externe) comprend à son extrémité l'auricule, le reste forme le trajet qui aboutit à la cavité tympanique.
H LE CONDUIT INTRA-TYMPANIQUE (canal auditif interne), composé de la cavité tympanique et du canal tympano-pharyngien.
I LE LABYRINTHE (oreille interne), situé dans la portion pétreuse de l'os temporal, en dedans et en arrière des deux autres divisions; il est composé de conduits osseux, tapissés par une membrane sans ouverture, contenant un liquide d'aspect séreux, qui communique immédiatement avec les expansions pulpeuses du nerf de la VIII<sup>e</sup> paire.
J LE NERF CÉRÉBRO-INTRA-TEMPORAL ou Labyrinthique (auditif ou VIII<sup>e</sup> paire) pénétre dans la portion pétreuse de l'os temporal par le trou tympano-intra-cranien; entre dans la columelle du limaçon par un grand nombre de trous, se répand par ramifications dans le limaçon, les canaux demi-circulaires et le vestibule, et se termine en matière pulpeuse dans la membrane intra-labyrinthique où elle va recueillir les ondes sonores.

II. Appareil auditif ou Intra-Labyrinthique (sens partiel). Organe de l'ouïe.

- K L'AURICULE est un évasement cartilagineux offrant plusieurs replis ou saillies plus ou moins élevés, le tragus au devant du trou auditif, l'antitragus postérieurement et le lobe en bas. L'enfoncement médian s'appelle la coxque.
L La face externe-auriculaire ou concléinienne est garnie de très-petits muscles, l'auricule est maintenue aux os du crâne par des ligaments.
M LE TRAJET DU CONDUIT offre des sinuosités, il se termine à la cloison du tympan.
N LA CAVITÉ TYMPANIQUE (cavité du tympan) contient les osselets et les muscles de l'ouïe.
O LES CONDUITS osseux comprennent les canaux demi-circulaires et le limaçon.
P Les Canaux demi-circulaires.
q Le Limaçon, con-duit spiral-spiral enroulé deux fois sur lui-même (trappe moitié osseuse, moitié membraneuse).
R LE NERF CÉRÉBRO-INTRA-TEMPORAL ou Labyrinthique (auditif ou VIII<sup>e</sup> paire) pénétre dans la portion pétreuse de l'os temporal par le trou tympano-intra-cranien; entre dans la columelle du limaçon par un grand nombre de trous, se répand par ramifications dans le limaçon, les canaux demi-circulaires et le vestibule, et se termine en matière pulpeuse dans la membrane intra-labyrinthique où elle va recueillir les ondes sonores.
19 Cryptes cérumineux tapissant l'intérieur du conduit.
20 Cloison du tympan.
21 Le Marteau adhère à la cloison du tympan.
22 L'Enclume s'articule avec le marteau.
23 L'Étrier s'articule avec l'enclume et s'applique sur le trou tympano-vestibulaire. — L'os lenticulaire paraît n'être qu'un noyau osseux qui se soude avec l'étrier.
24 M. Petro-malléolien (interne du marteau) adducteur du marteau, tenseur de la membrane du tympan.
25 M. Sphéno-malléolien (antérieur du marteau) abducteur pré-moteur du marteau, détenteur de la membrane du tympan.
26 M. Temporo-stapédien (postérieur de l'étrier) abaisseur de la partie postérieure et éleveur de la partie antérieure de l'étrier.
27 Les Cellules mastoïdiennes.
28 Le Trou tympano-cochléen (fenêtre ronde).
29 Le Trou tympano-vestibulaire (fenêtre ovale).
30 Le Canal tympano-pharyngien (trompe d'Eustache).
31 Vertical supérieur.
32 Vertical inférieur.
33 Horizontal.
34 Huppe cochléenne vestibulaire, division intérieure du limaçon.
35 Huppe cochléenne vestibulaire, division intérieure du limaçon.
36 Huppe cochléenne vestibulaire, division intérieure du limaçon.
37 Les Cellules mastoïdiennes.
38 Le Trou tympano-cochléen (fenêtre ronde).
39 Le Trou tympano-vestibulaire (fenêtre ovale).
40 Le Canal tympano-pharyngien (trompe d'Eustache).
41 Le Trou tympano-vestibulaire (fenêtre ovale).
42 Le Trou tympano-cochléen (fenêtre ronde).
43 Le Trou tympano-vestibulaire (fenêtre ovale).
44 Le Trou tympano-cochléen (fenêtre ronde).
45 Le Trou tympano-vestibulaire (fenêtre ovale).
46 Le Trou tympano-cochléen (fenêtre ronde).
47 Le Trou tympano-vestibulaire (fenêtre ovale).
48 Le Trou tympano-cochléen (fenêtre ronde).
49 Le Trou tympano-vestibulaire (fenêtre ovale).
50 Le Trou tympano-cochléen (fenêtre ronde).
51 Le Trou tympano-vestibulaire (fenêtre ovale).
52 Le Trou tympano-cochléen (fenêtre ronde).
53 Le Trou tympano-vestibulaire (fenêtre ovale).
54 Le Trou tympano-cochléen (fenêtre ronde).
55 Le Trou tympano-vestibulaire (fenêtre ovale).
56 Le Trou tympano-cochléen (fenêtre ronde).
57 Le Trou tympano-vestibulaire (fenêtre ovale).
58 Le Trou tympano-cochléen (fenêtre ronde).
59 Le Trou tympano-vestibulaire (fenêtre ovale).
60 Le Trou tympano-cochléen (fenêtre ronde).
61 Le Trou tympano-vestibulaire (fenêtre ovale).
62 Le Trou tympano-cochléen (fenêtre ronde).
63 Le Trou tympano-vestibulaire (fenêtre ovale).
64 Le Trou tympano-cochléen (fenêtre ronde).
65 Le Trou tympano-vestibulaire (fenêtre ovale).
66 Le Trou tympano-cochléen (fenêtre ronde).
67 Le Trou tympano-vestibulaire (fenêtre ovale).
68 Le Trou tympano-cochléen (fenêtre ronde).
69 Le Trou tympano-vestibulaire (fenêtre ovale).
70 Le Trou tympano-cochléen (fenêtre ronde).
71 Le Trou tympano-vestibulaire (fenêtre ovale).
72 Le Trou tympano-cochléen (fenêtre ronde).
73 Le Trou tympano-vestibulaire (fenêtre ovale).
74 Le Trou tympano-cochléen (fenêtre ronde).
75 Le Trou tympano-vestibulaire (fenêtre ovale).
76 Le Trou tympano-cochléen (fenêtre ronde).
77 Le Trou tympano-vestibulaire (fenêtre ovale).
78 Le Trou tympano-cochléen (fenêtre ronde).
79 Le Trou tympano-vestibulaire (fenêtre ovale).
80 Le Trou tympano-cochléen (fenêtre ronde).
81 Le Trou tympano-vestibulaire (fenêtre ovale).
82 Le Trou tympano-cochléen (fenêtre ronde).
83 Le Trou tympano-vestibulaire (fenêtre ovale).
84 Le Trou tympano-cochléen (fenêtre ronde).
85 Le Trou tympano-vestibulaire (fenêtre ovale).
86 Le Trou tympano-cochléen (fenêtre ronde).
87 Le Trou tympano-vestibulaire (fenêtre ovale).
88 Le Trou tympano-cochléen (fenêtre ronde).
89 Le Trou tympano-vestibulaire (fenêtre ovale).
90 Le Trou tympano-cochléen (fenêtre ronde).
91 Le Trou tympano-vestibulaire (fenêtre ovale).
92 Le Trou tympano-cochléen (fenêtre ronde).
93 Le Trou tympano-vestibulaire (fenêtre ovale).
94 Le Trou tympano-cochléen (fenêtre ronde).
95 Le Trou tympano-vestibulaire (fenêtre ovale).
96 Le Trou tympano-cochléen (fenêtre ronde).
97 Le Trou tympano-vestibulaire (fenêtre ovale).
98 Le Trou tympano-cochléen (fenêtre ronde).
99 Le Trou tympano-vestibulaire (fenêtre ovale).
100 Le Trou tympano-cochléen (fenêtre ronde).

Cet appareil est composé d'une série de cavités que parcourent les rayons sonores pour parvenir au nerf cérébro-temporal (auditif). Cette série de cavités se divise en conduits extra-tympanique, intra-tympanique et en labyrinthique.

Esthésiographie.

Les sens externes ont été reconnus au nombre de cinq, qui sont la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût, et le toucher.

III. Appareil olfactif ou Intra-nasal (sens partiel).

Organe de l'Odorat.

- K LES PAROIS EXTERNES (le nez) sont formés par :
56 Les os propres du nez supérieurement. Voyez Ostéographie C.
57 Les deux fibro-cartilages NASO-PARÉTAUX constituant les ailes.
58 Les deux fibro-cartilages NASO-LOBAIRES formant le rebord des narines inférieures, des cryptes sébacées et par la peau.
L A la partie médiane
59 De la lame perpendiculaire de l'éthmoïde. Voy. Ostéographie E 58.
60 Du vomer ou Os nasal médian.
61 Du Cartilage nasal médian.
M LES FOSSES NASALES sont séparées par une cloison médiane : elles se composent de :
42 De la lame criblée de l'éthmoïde. Voyez Ostéographie, E 56, 59, 40.
43 Des Cornets supérieur et moyen faisant partie du mémos.
44 De la portion horizontale des os sus-nasillaires et palatins (plancher des fosses nasales), Ostéogr., I, L.
45 De la partie montante des Os sus-nasillaires et palatin. Ostéogr., I, 88, L, i.
46 De l'apophyse ptérygienne du sphénoïde. Ostéogr., F, 54.
47 De l'Os unguis ou lacrymal. Ostéogr., II.
48 Du grand cornet inférieur ou os nasal pariétal.
N LES CAVITÉS SECONDAIRES comprennent :
49 LES SIXTES Maxillaires, dont l'usage est de recueillir les particules odorantes en masse, afin de les conserver plus long-temps en contact avec les expansions des nerfs sous-éthmoïdaux, pour produire la sensation olfactive.
50 Frontaux.
51 Ethmoïdaux.
52 Sphénoïdaux.
O LA LANGUE, organe ovulaire oblong, occupant la partie inférieure de la bouche, fixé par son extrémité postérieure à l'os hyoïde, est composé de :
P LE VOILE DU PALAIS.
Q LE NERF GUSTATIF est le 2<sup>e</sup> rameau de la 5<sup>e</sup> branche du N. cer. sus-sphénoïdal (V p.).

IV. Appareil gustatif ou Intra-buccal (sens partiel).

Organe du Goût.

- Q LE NERF GUSTATIF est le 2<sup>e</sup> rameau de la 5<sup>e</sup> branche du N. cer. sus-sphénoïdal (V p.).
R LE DERMÈ, feuillet profond formé de trois couches.
S L'ÉPIDERME feuillet superficiel considéré sous trois rapports.
T LA COUCHE PAPILLAIRE Formée par l'épanouissement des nerfs sanguins pour la circulation générale.
U LA COUCHE MUQUEUSE 35 Lame albidie profonde.
V LA COUCHE RÉTICULAIRE, 5 lames 34 Lame colorée.
W LE CHORION (couche profonde).
X LES ONGLES : comme les cornes des animaux proviennent aussi de la lame superficielle dermique qui végète.
Y LES POILS : sont formés par une gaine de l'épiderme qui contient des canaux remplis de matière colorante, les cils et sourcils croissent dès l'état de fœtus; les poils des parties génitales et des aisselles paraissent vers l'âge de puberté chez les deux sexes, et la barbe croît au menton et aux joues chez l'homme seulement.
Z LE NERF CÉRÉBRO-PHARYNGO-GLOSSIEN (IX<sup>e</sup> paire) semble n'être destiné qu'à déterminer les mouvements de déglutition; et β le nerf CÉRÉBRO-HYOÏDI-GLOSSIEN (XI<sup>e</sup> paire), ou hypoglossien, paraît être exclusivement destiné aux mouvements de cet organe, principalement dans l'action de la parole et de la mastication.

Cet appareil est composé de la langue, du voile du palais et du nerf gustatif, ou pterygo-lingual.

V. Appareil tactile ou cutané (sens général).

Organe du Toucher et du Tact, Siège de diverses manifestations passionnées.

- S L'ÉPIDERME proprement dit est une exsudation de la lame superficielle dermique; c'est une membrane fine, transparente, d'aspect corré, insensible, se reproduisant après avoir été détruite.
T LA COUCHE PAPILLAIRE Formée par l'épanouissement des nerfs sanguins pour la circulation générale.
U LA COUCHE MUQUEUSE 35 Lame albidie profonde.
V LA COUCHE RÉTICULAIRE, 5 lames 34 Lame colorée.
W LE CHORION (couche profonde).
X LES ONGLES : comme les cornes des animaux proviennent aussi de la lame superficielle dermique qui végète.
Y LES POILS : sont formés par une gaine de l'épiderme qui contient des canaux remplis de matière colorante, les cils et sourcils croissent dès l'état de fœtus; les poils des parties génitales et des aisselles paraissent vers l'âge de puberté chez les deux sexes, et la barbe croît au menton et aux joues chez l'homme seulement.
Z LE NERF CÉRÉBRO-PHARYNGO-GLOSSIEN (IX<sup>e</sup> paire) semble n'être destiné qu'à déterminer les mouvements de déglutition; et β le nerf CÉRÉBRO-HYOÏDI-GLOSSIEN (XI<sup>e</sup> paire), ou hypoglossien, paraît être exclusivement destiné aux mouvements de cet organe, principalement dans l'action de la parole et de la mastication.

(\*) Avant le septième mois, la pupille est bouchée par la membrane pupillaire ou intus-iridienne; cette membrane se rompt après le septième mois.











Splanchnographie.



Lith. de Langlumé.

Sarlandière dessin.

Courtin del.  
Saronnière prep.



Les viscères (*σπλαγχνία*) sont les organes essentiels de la vie; ils sont contenus au-dessus de la charpente osseuse dans trois grandes cavités du corps : le crâne, le thorax, l'abdomen; ils servent, 1° à entretenir les relations ou rapports de notre individu avec les objets extérieurs au moyen de l'appareil intra-cranio-vertébral; 2° à la communication des besoins ou des sensations au moyen des organes vocaux, à la conservation de l'individu par l'exercice de la respiration et de la circulation mises en jeu par les organes intra-thoraciques; enfin, 3° à l'alimentation et à l'exonération de son produit, à la formation et la reproduction de l'espèce animale par l'action des organes intra-abdominaux et pelviens.

Les organes contenus dans la cavité crânio-vertébrale, constituant l'appareil cérébro-spinal, sont classés en tête du système nerveux central et en tête du système nerveux périphérique.

Organes contenus dans le thorax ou cavité thoracique sus-diaphragmatique.

I. Appareil Vocal

Consistant dans le Larynx, la Trachée-Artère, le Pharynx, la Bouche et les Fosses nasales.

- 1 Thyroïde formant la partie antérieure (Soutien des autres pièces du larynx.)
- 2 Cricoïde. { La portion la plus considérable occupe la partie postérieure. Soutien postérieur des muscles laryngiens et pièce mobile antérieure pouvant être élevée vers le thyroïde.
- 3 La portion la plus considérable occupe la partie postérieure. Soutien postérieur des muscles laryngiens et pièce mobile antérieure pouvant être élevée vers le thyroïde.
- 4 La portion étroite forme un anneau en avant et au-dessous du thyroïde.
- 5 Deux aryténoïdes à la partie postérieure, immédiatement au-dessus de la portion large du cricoïde. Pièces mobiles agissant dans les intonations de la voix.
- 6 Epiglottis, fibro-cartilage à la partie supérieure antérieure au-dessous de la base de la langue. Bouche la glotte lors de la déglutition.
- 7 Membrane hyoïdo-thyroïdienne.
- 8 Deux ligaments latéro-hyoïdo-thyroïdiens.
- 9 Membrane crico-thyroïdienne.
- 10 Deux lig. latéro-crico-thyroïdiens antérieurs.
- 11 Deux lig. latéro-crico-thyroïdiens postérieurs.
- 12 Deux lig. crico-aryténoïdiens.
- 13 Deux lig. hyro-aryténoïdiens (cordes vocales).
- 14 Thyro-cricoidien.
- 15 Thyro-aryténoïdien.
- 16 Latéro-crico-aryténoïdien.
- 17 Post-crico-aryténoïdien.
- 18 Inter-aryténoïdien.

Muscles.

LA TRACHÉE-ARTÈRE. Canal fibro-membraneux décrit à l'appareil respiratoire. Les anneaux cartilagineux se rapprochent ou s'éloignent d'une manière insensible pour rendre la respiration facile.

LE PHARYNX est décrit à l'appareil digestif. Sa capacité s'élargit ou se rétrécit selon le volume ou l'intensité du son.

LA BOUCHE est décrite au même titre que l'appareil digestif. Elle s'élargit ou se rétrécit selon le volume ou l'intensité du son.

LES FOSSES NASALES ont été décrites aux appareils des sens (Aesthésiographie). (Elles servent à la production des sons nasaux.)

II. Appareil respiratoire.

Cet appareil se compose de la Trachée-Artère, des Bronches, des Poumons, du Diaphragme et des Muscles costaux inspirateurs et expirateurs.

LES BRONCHES ou canaux trachéo-pulmonaires droit et gauche du thorax; recouverts par une membrane séreuse nommée plèvre, séparés dans la partie médiane par le cœur, antérieurement et postérieurement par deux couches de tissu cellulaire qui ont été appelées médiastins; les poumons sont formés de la masse des ramifications aérières dont les bronches et la trachée représentent le tronc, partout les dernières divisions de l'artère cardio-pulmonaire qui apportent le sang veineux du cœur sont en contact avec ces ramifications aérières; et de l'action de l'air dans le sang veineux naît le sang artériel, qui, passant dans les veines ou conduits pulmo-cardiaques, retourne au cœur.

La membrane muqueuse qui tapisse intérieurement la trachée, les bronches, et toutes leurs ramifications, est le siège du besoin de respirer.

LE DIAPHRAGME, ou SEPTUM MEDIAN, organe aponévrotico-musculaire, large, aplati, presque circulaire, s'attachant aux dernières côtes, au sternum et aux premières vertèbres lombaires, formé d'une cloison qui sépare le thorax de l'abdomen, et rétrécit ainsi la cavité thoracique; et divise l'homme en moitié supérieure et moitié inférieure. Il s'abaisse dans l'expiration et s'élève dans l'inspiration et agit avec les muscles respiratoires pour livrer passage à l'aspiration et aux tronc artériels abdominaux expirateurs et le post-sternal.

LES MUSCLES inspirateurs dilatent le thorax en élevant les côtes (Voyez Myographie). Les muscles expirateurs rétrécissent le thorax, compriment les poumons et abaissent les côtes. (Voyez les muscles des régions costales et pelviennes.)

III. Appareil circulatoire.

Composé du cœur, de l'Aorte, de tout le Système artériel, du Système veineux, et comme annexe du Système lymphatique.

- f OREILLETTE DROITE, reçoit le sang qui vient de toutes les veines du corps. (19 Orifices des troncs veineux thoraco-cardiaque et abdomino-cardiaque (veines caves supér. et infér.). 20 Valvules auriculo-veineuses (valv. d'Eustache). 21 Orifice auriculo-ventriculaire droit. 22 Orifice de l'artère cardio-pulmonaire. 23 Orifice de l'artère cardio-pulmonaire. 24 Valvules ventriculo-artérielles droites (sygmoïdes ou semi-lunaires).
- g VENTRICULE DROIT, lance le sang dans l'artère cardio-pulmonaire.
- h OREILLETTE GAUCHE, reçoit le sang qui vient des poumons.
- i VENTRICULE GAUCHE, lance le sang dans le tronc aortique (artère aorte).
- 25 Orifices des veines pulmo-cardiaques (veines-pulmo-naires).
- 26 Orifice auriculo-ventriculaire gauche.
- 27 Valvules auriculo-ventriculaires gauches (mitrales).
- 28 Orifice de l'artère cardio-aortique.
- 29 Valvules ventriculo-artérielles gauches (sygmoïdes).

(1) L'appareil génital de l'homme était un appareil sécrétoire se trouvant décrit dans la Diacrisiographie (voyez le tableau suivant).

Splanchnographie.

Les viscères (*σπλαγχνία*) sont les organes essentiels de la vie; ils sont contenus au-dessus de la charpente osseuse dans trois grandes cavités du corps : le crâne, le thorax, l'abdomen; ils servent, 1° à entretenir les relations ou rapports de notre individu avec les objets extérieurs au moyen de l'appareil intra-cranio-vertébral; 2° à la communication des besoins ou des sensations au moyen des organes vocaux, à la conservation de l'individu par l'exercice de la respiration et de la circulation mises en jeu par les organes intra-thoraciques; enfin, 3° à l'alimentation et à l'exonération de son produit, à la formation et la reproduction de l'espèce animale par l'action des organes intra-abdominaux et pelviens.

Les organes contenus dans la cavité crânio-vertébrale, constituant l'appareil cérébro-spinal, sont classés en tête du système nerveux central et en tête du système nerveux périphérique.

Organes contenus dans l'abdomen, ou cavité thoracique sus-diaphragmatique.

IV. Appareil digestif.

Canal cylindrique, étendu de la bouche à l'anus, ayant la longueur de 5 à 6 fois tout le corps de l'individu; ce canal est évasé dans la partie qui forme la bouche et le pharynx, rétréci et droit pour former l'œsophage, très-renflé pour constituer l'estomac, rétréci immédiatement après et formant un sphincter (le pyllore), puis rempli sur lui-même un grand nombre de fois pour former les intestins : distingués, 1° en *duodénium* où le canal est dilatable; 2° en *intestins grêles* (*intestin*), où il marche rétréci; 3° en *gros intestins* (*cæcum*, *colon* et *rectum*), où il se renfle de nouveau; enfin le canal se termine par un dernier rétrécissement (sphincter de l'anus).

Ce conduit est composé dans toute sa longueur de 3 tuniques, extensibles et contractiles, se ridant pendant la digestion, et exerçant un mouvement vermiculaire pour faire cheminer le bol alimentaire.

La membrane muqueuse gastrique est le siège du sens de l'appétit, de la faim, de la soif et de la satiété.

- 30 LES LÈVRES, composées du muscle labial et de la membrane muqueuse.
  - 31 LES GENGIVES formées de tissu musculo-cellulaire.
  - 32 LES ARCADES DENTAIRES présentent 54 Quatre dents incisives. 54 Deux dents canines. 55 Quatre petites molaires. à chaque mâchoire. 56 Six grosses molaires.
  - 37 LA VOUTE PALATINE composée de tissu cellulaire muqueux.
  - 38 LA LANGUE de texture nervoso-musculaire.
  - 39 LES CONDUITS des glandes sous-maxillaire et sous-linguale.
  - 40 LES JONES composés des muscles latéro-faciaux.
  - 41 LE CONDUIT sous-auriculo-maxillo-buccal ou parotidien.
  - 42 LES PILIERS DU VOILE (muscles staphylins).
  - 43 LE VOILE DU PALAIS.
  - 44 LES CRYPTES GLANDULEUX PALATO-PHARYNGIENS (amygdales ou tonsilles).
  - 45 L'ORIFICE intra-tympano-pharyngien (de la trompe d'Eustache).
  - 46 L'ÉNGLOTTE pour boucher le canal aërien.
- G L'ŒSOPHAGE ou CANAL PHARYNGO-GASTRIQUE. — Tube musculo-membraneux contractile comme les muscles de relation.
- H L'ESTOMAC (*gaster*). Rénflément pyramidal musculo-membraneux, sillonné de rides.
- I LE DUODÉNUM, ou estomac succenturié, première portion intestinale dilatable, pourvue de beaucoup de replis ou valvules connutives.
- J LES INTESTINS GRÊLES (*intestin*). Deuxième portion intestinale (jejunum et ileon), assujettis à la colonne vertébrale et aux parties voisines par le mésentère ou repli du péritoine.
- 52 VALVULE ET APPENDICE *œtero-cæcales*.
- 53 *Ascendant* ou lombaire droit.
- 54 *Transverse* ou sous-gastrique.
- 55 *Descendant* ou lombaire gauche.
- 56 S. DU COLON (portion inférieure ou iliaque).
- 57 SPHINCTER de l'anus à la partie inférieure.

LES ANNEXES DU CONDUIT DIGESTIF sont les glandes salivaires, le pancréas, le foie, la vésicule biliaire et l'appareil urinaire, décrits dans le tableau suivant. (Voyez Diacrisiographie.)

LES ANNEXES DU CONDUIT DIGESTIF sont les glandes salivaires, le pancréas, le foie, la vésicule biliaire et l'appareil urinaire, décrits dans le tableau suivant. (Voyez Diacrisiographie.)

LES ANNEXES DU CONDUIT DIGESTIF sont les glandes salivaires, le pancréas, le foie, la vésicule biliaire et l'appareil urinaire, décrits dans le tableau suivant. (Voyez Diacrisiographie.)

LES ANNEXES DU CONDUIT DIGESTIF sont les glandes salivaires, le pancréas, le foie, la vésicule biliaire et l'appareil urinaire, décrits dans le tableau suivant. (Voyez Diacrisiographie.)

LES ANNEXES DU CONDUIT DIGESTIF sont les glandes salivaires, le pancréas, le foie, la vésicule biliaire et l'appareil urinaire, décrits dans le tableau suivant. (Voyez Diacrisiographie.)

LES ANNEXES DU CONDUIT DIGESTIF sont les glandes salivaires, le pancréas, le foie, la vésicule biliaire et l'appareil urinaire, décrits dans le tableau suivant. (Voyez Diacrisiographie.)

V. Appareil génital de la Femme.

Composé des Ovaires, des Trompes utéro-ovariques, de l'Utérus, du Vagin, et de l'Orifice vaginal.

LES ANNEXES DU CONDUIT DIGESTIF sont les glandes salivaires, le pancréas, le foie, la vésicule biliaire et l'appareil urinaire, décrits dans le tableau suivant. (Voyez Diacrisiographie.)

LES ANNEXES DU CONDUIT DIGESTIF sont les glandes salivaires, le pancréas, le foie, la vésicule biliaire et l'appareil urinaire, décrits dans le tableau suivant. (Voyez Diacrisiographie.)

LES ANNEXES DU CONDUIT DIGESTIF sont les glandes salivaires, le pancréas, le foie, la vésicule biliaire et l'appareil urinaire, décrits dans le tableau suivant. (Voyez Diacrisiographie.)

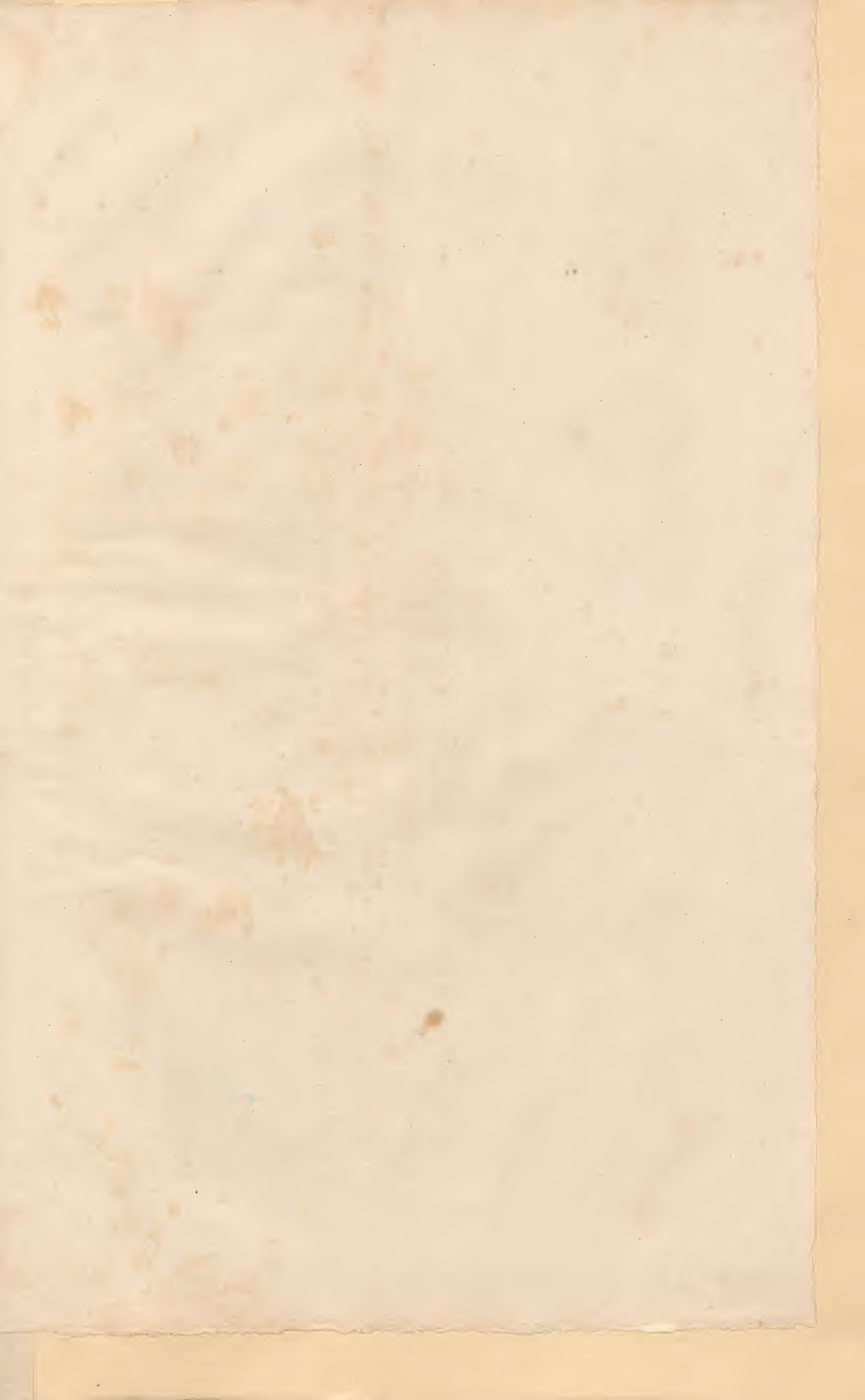
LES ANNEXES DU CONDUIT DIGESTIF sont les glandes salivaires, le pancréas, le foie, la vésicule biliaire et l'appareil urinaire, décrits dans le tableau suivant. (Voyez Diacrisiographie.)

LES ANNEXES DU CONDUIT DIGESTIF sont les glandes salivaires, le pancréas, le foie, la vésicule biliaire et l'appareil urinaire, décrits dans le tableau suivant. (Voyez Diacrisiographie.)











Diacrisiographie.



Lith. de Langlois

Scalardiere direct

Contin del  
Giacomini p. 18



Les appareils sécrétoires se composent de glandes ou de cryptes destinés à séparer du sang les différents liquides qu'on rencontre dans le corps animal : les glandes sont très-variables dans leur volume ; elles ont toutes des conduits excréteurs destinés à porter au dehors d'elles le produit sécrété. Les cryptes sont de petits corps creux, sécrétant comme les glandes, mais n'ayant pas de conduit excréteur. Les membranes exhales n'offrent aucun vestige de glande ni de crypte : elles semblent opérer à la manière des cribles ou des filtres.

Appareils dont les conduits excréteurs s'ouvrent dans les membranes muqueuses.

Cavités orbito-nasale et buccale.

- A GLANDE INTRA-ORBITAIRE ou lacrymale formée de granulations arrondies, molles, dans lesquelles naissent les conduits excréteurs destinés à éliminer les larmes.
2 ORIFICES ET CONDUITS PALPÉRO-INTUS-ORBITAIRES (points et conduits lacrymaux), absorbant les larmes à l'aigle interne des paupières.
a CRYPTES MUCIQUES ASYGULI-INTUS-OCULAIRES (caroncule lacrymale) placés au-devant de l'interstice des conduits lacrymaux.
b CRYPTES MUCIQUES INTRA-PALPÉRAUX (glandes de Meibomius) follicules ronds rangés en lignes verticales derrière les fibro-cartilages palpébraux.
c CRYPTES MUCIQUES INTRA-NASaux (pituitaires), follicules tapissant les membranes qui revêtent les fosses nasales, les sinus frontaux, sphénoïdaux, maxillaires, etc.
B GLANDE SALIVAIRE SOUS-AURICULO-MAXILLAIRE (parotéide), formée de lobules granuleux d'où naissent les ramuscules excréteurs.
C GLANDE SALIVAIRE SOUS-MAXILLAIRE, granuleuse, lobulée, comme la précédente.
D GLANDE SALIVAIRE SOUS-LINGUALE (sub-linguale) organisée comme les précédentes.

Cavités laryngienne, trachéale et bronchique.

- E GLANDE ÉPIGLOTTIQUE, amas de grains glanduleux agglomérés, placé entre l'épiglotte et l'os hyoïde.
F GLANDES ARYÉNOÏDIENNES, petits corps granuleux avoisinant la glotte, situés dans les replis de la membrane, et de longs des cartilages aryénoïdes.
d CRYPTES LARYNGIENS, TRACHÉIQUES ET BRONCHIQUES, follicules placés dans l'épaisseur de la membrane muqueuse qui tapisse le larynx, la trachée et ses divisions.

Cavités pharyngienne, œsophagienne, gastrique et intestinale.

- c CRYPTES MUCIQUES AGGLOMÉRÉS PALATO-PHARYNGIENS ou AMYGALES, assemblage de follicules en forme d'amande, situés entre les piliers du voile du palais.
f CRYPTES MUCIQUES DISSEMINÉS buccaux, pharyngiens et œsophagiens, follicules existant dans l'épaisseur de la membrane muqueuse bucco-pharyngi-œsophagienne.
g CRYPTES GASTRIQUES, follicules très-réunis placés le long des courbures de l'estomac (glandes de Brunner).
h CRYPTES DUODÉNAUX, follicules abondants, placés dans les replis intra-duodénaux (valvules conniventes).
N. Les cryptes intestinaux (des intestins grêles) coeques et rectaux, ont la même disposition et les mêmes usages que ceux décrits ci-dessus.
7 CONDUIT PANCRÉATICO-DUODÉNAL, formé de radicules qui partent des glandules ; il est renfermé dans l'intérieur de l'organe, et s'ouvre à la partie inférieure de la deuxième portion du duodénum, où il porte le fluide pancréatique qui est incolore, visqueux, analogue à la salive ; comme elle, il imbibé le bol alimentaire en se mêlant aux sucs dont il est déjà imprégné pour préparer l'acte de chymification.
8 CONDUIT HÉPATIQUE formé par les radicules qui naissent des granulations hépatiques.
9 CONDUIT CYSTIQUE, destiné à porter (par une marche rétrograde) dans la vésicule hépatique, la bile qui n'a pas été transmise du conduit hépatique dans le duodénum, et à la reporter dans cet intestin lorsqu'elle y est appelée.

Cavité utéro-vaginale.

- i CRYPTES VAGINAUX, follicules abondants, placés dans l'épaisseur de la membrane muqueuse vaginale, et s'ouvrant à sa surface par une très-grande quantité de pores ou orifices excréteurs.
Nota. L'anatomie ne laisse découvrir aucune trace de follicules muqueux dans la cavité utérine, ni dans celles des trompes utéro-ovariques, cependant ces cavités doivent être lubrifiées.

APPAREILS SÉCRÉTOIRES NON SÉCRÉTOIRES CLASSÉS PARMI LES SÉCRÉTOIRES.

- a PARENCHYME THYROÏDIEN, vulgairement glande thyroïde.
b PARENCHYME THYMIQUE (thymus).
c PARENCHYME BRONCHIQUES vulgairement glandes bronchiques.
d PARENCHYME SPLENIQUE (rate).
e PARENCHYME SUS-RÉNAL (capsules surrénales).

APPENDICE.

ANATOMIE HUMAINE.

Appareil dont les conduits excréteurs sont à la surface des membranes serresées.
Cavité cranio-vertébrale.
Cavité thoracique.
Cavité abdominale.
Cavité sous-pelvienne.
Cavités articulaires.
Appareils dont les conduits excréteurs ou les bourses exhalantes s'ouvrent à la peau.
Organes sécrétoires extra-thoraciques.
Organes sécrétoires pelviens.
Organes sécrétoires extra-thoraciques.
Organes sécrétoires pelviens.
Organes sécrétoires extra-thoraciques.
Organes sécrétoires pelviens.

IX. Appareil sécrétoire intra-cranio-vertébral.

X. Appareil sécrétoire costo-pulmonaire.

XI. Appareil sécrétoire pulmo-cardiaque.

XII. Appareil sécrétoire abdomino-intestinal.

XIII. Appareil sécrétoire extra-testiculaire.

XIV. Appareils sécrétoires articulaires et extra-tendineux.

XV. Appareil sécrétoire pré-thoracique ou mammaire.

XVI. Appareil sécrétoire sémital. (Génital de l'homme.)

XVII. Appareil sécrétoire urinaire.

XVIII. Appareils sécrétoires cutanés.

J ARACHNOÏDE membrane inter-cérébro-ectériale, formée de deux feuillets revêtant tout l'extérieur du cerveau et du crâne, sans pénétrer dans les anfractuosités, tapissant aussi les ventricules.
K PLÈVRE membrane costo-pulmonaire formée de deux feuillets dont l'un revêt toute la surface des poumons, et l'autre tapise les côtes et les muscles inter-costaux.
L MEMBRANE EXTRA-CARDIAQUE revêtant du côté du cœur la membrane fibreuse circo-cardiaque, et toutes deux constituent le péricarde.

M MEMBRANE ABDOMINO-INTESTINALE, divisée en PÉRITONEE b, qui tapisse toute la surface interne de la cavité abdominale, et revêt le canal intestinal c, l'estomac d, les paranchymes glanduleux e, la vessie f, et l'utérus g terminal h, partie flottante de la même membrane ; considérable chez les personnes maigres et dans l'état de vacuité abdominale, effacée dans l'état de grossesse, et d'extrême distension intestinale, en mesurant i, partie de cette membrane placée entre les intestins grêles ; en mesurant j, partie placée entre les courbures du colon.

N TUNIQUE EXTRA-TESTICULAIRE revêtant du côté des testicules, la membrane fibreuse (albuginée), et toutes deux constituent ce que les anatomistes anciens ont nommé tunique vaginale.
O MEMBRANES INTRA-ARTICULAIRES (capsules synoviales), sont adhérentes au tissu fibreux capsulaire des articulations, et au tissu capsulaire (gaines) des tendons ; elles forment partout des sacs sans ouverture, et se réfléchissent sur les tendons et les surfaces articulaires des os.

P GLANDE MAMMAIRE, assemblage de lobules pulpeux, blanchâtres, liés entre eux, formant une masse hémisphérique, aplatie, plus épaisse au centre qu'à la circonférence, et placée de chaque côté au-devant du thorax dans l'espèce humaine.

Q LES TESTICULES ou glandes séminales sous-pelviennes, corps ovales allongés, de nature glanduleuse, molle, pulpeuse, composés de canaux séminifères très-fins, repliés sur eux-mêmes en forme de polyte ; leur réunion à la partie supérieure a été nommée épidielyme ; ces corps sont recouverts par...
R VÉSICULES SÉMINALES (pré-rectales) réservoirs membraneux allongés, tortueux et bosselés.
S LE PÉNIS ou la verge, composé de...
T GLANDES LATÉRI-URÉTHRALES (de Cowper), petits corps glanduleux placés au-devant de la prostate.
U LES REIMS, corps glanduleux sphéroïdaux, allongés, occupant la région lombaire ; leur paranchyme externe est brun rougeâtre, granulé, le paranchyme interne est plus pâle, tubuleux et mameloné.
V CONFLIT INTRA-RÉNAL (bassinet), cavité où viennent aboutir les calices ; poche membraneuse, s'ouvrant dans le canal réno-vésical.

X LA VESSIE URINAIRE, réservoir musculo-membraneux ovalaire, post-pubienne, fixée par trois ligaments membraneux, un antérieur et deux postérieurs ; on y remarque latéralement les deux orifices des urètres et antérieurement l'orifice urétral.

XII CRYPTES CUTANÉS SEBACÉS, follicules répandus dans toute la peau, et sécrétant une humeur jaunâtre, de consistance de suif, propre à entretenir la souplesse de la peau.
Les exhalants cutanés sont formés par les pores de la peau, c'est par eux que s'échappe le sucre.
Les cryptes cutanés indifférents (9) sécrètent le cerume.

XIII Appareil sécrétoire extra-testiculaire.
XIV Appareils sécrétoires articulaires et extra-tendineux.
XV Appareil sécrétoire pré-thoracique ou mammaire.
XVI Appareil sécrétoire sémital. (Génital de l'homme.)
XVII Appareil sécrétoire urinaire.
XVIII Appareils sécrétoires cutanés.

Le fluide séminaire est contenu dans le réservoir (vésicule séminale) jusqu'à ce qu'il y ait une excitation suffisante des organes génitaux ; il est alors émis par le canal déférent dans les testicules.
Le fluide séminaire est contenu dans le réservoir (vésicule séminale) jusqu'à ce qu'il y ait une excitation suffisante des organes génitaux ; il est alors émis par le canal déférent dans les testicules.
Le fluide séminaire est contenu dans le réservoir (vésicule séminale) jusqu'à ce qu'il y ait une excitation suffisante des organes génitaux ; il est alors émis par le canal déférent dans les testicules.

Le fluide séminaire est contenu dans le réservoir (vésicule séminale) jusqu'à ce qu'il y ait une excitation suffisante des organes génitaux ; il est alors émis par le canal déférent dans les testicules.
Le fluide séminaire est contenu dans le réservoir (vésicule séminale) jusqu'à ce qu'il y ait une excitation suffisante des organes génitaux ; il est alors émis par le canal déférent dans les testicules.
Le fluide séminaire est contenu dans le réservoir (vésicule séminale) jusqu'à ce qu'il y ait une excitation suffisante des organes génitaux ; il est alors émis par le canal déférent dans les testicules.

Le fluide séminaire est contenu dans le réservoir (vésicule séminale) jusqu'à ce qu'il y ait une excitation suffisante des organes génitaux ; il est alors émis par le canal déférent dans les testicules.
Le fluide séminaire est contenu dans le réservoir (vésicule séminale) jusqu'à ce qu'il y ait une excitation suffisante des organes génitaux ; il est alors émis par le canal déférent dans les testicules.
Le fluide séminaire est contenu dans le réservoir (vésicule séminale) jusqu'à ce qu'il y ait une excitation suffisante des organes génitaux ; il est alors émis par le canal déférent dans les testicules.

Le fluide séminaire est contenu dans le réservoir (vésicule séminale) jusqu'à ce qu'il y ait une excitation suffisante des organes génitaux ; il est alors émis par le canal déférent dans les testicules.
Le fluide séminaire est contenu dans le réservoir (vésicule séminale) jusqu'à ce qu'il y ait une excitation suffisante des organes génitaux ; il est alors émis par le canal déférent dans les testicules.
Le fluide séminaire est contenu dans le réservoir (vésicule séminale) jusqu'à ce qu'il y ait une excitation suffisante des organes génitaux ; il est alors émis par le canal déférent dans les testicules.

Le fluide séminaire est contenu dans le réservoir (vésicule séminale) jusqu'à ce qu'il y ait une excitation suffisante des organes génitaux ; il est alors émis par le canal déférent dans les testicules.
Le fluide séminaire est contenu dans le réservoir (vésicule séminale) jusqu'à ce qu'il y ait une excitation suffisante des organes génitaux ; il est alors émis par le canal déférent dans les testicules.
Le fluide séminaire est contenu dans le réservoir (vésicule séminale) jusqu'à ce qu'il y ait une excitation suffisante des organes génitaux ; il est alors émis par le canal déférent dans les testicules.

Le fluide séminaire est contenu dans le réservoir (vésicule séminale) jusqu'à ce qu'il y ait une excitation suffisante des organes génitaux ; il est alors émis par le canal déférent dans les testicules.
Le fluide séminaire est contenu dans le réservoir (vésicule séminale) jusqu'à ce qu'il y ait une excitation suffisante des organes génitaux ; il est alors émis par le canal déférent dans les testicules.
Le fluide séminaire est contenu dans le réservoir (vésicule séminale) jusqu'à ce qu'il y ait une excitation suffisante des organes génitaux ; il est alors émis par le canal déférent dans les testicules.

Le fluide séminaire est contenu dans le réservoir (vésicule séminale) jusqu'à ce qu'il y ait une excitation suffisante des organes génitaux ; il est alors émis par le canal déférent dans les testicules.
Le fluide séminaire est contenu dans le réservoir (vésicule séminale) jusqu'à ce qu'il y ait une excitation suffisante des organes génitaux ; il est alors émis par le canal déférent dans les testicules.
Le fluide séminaire est contenu dans le réservoir (vésicule séminale) jusqu'à ce qu'il y ait une excitation suffisante des organes génitaux ; il est alors émis par le canal déférent dans les testicules.











# Angéiographie.









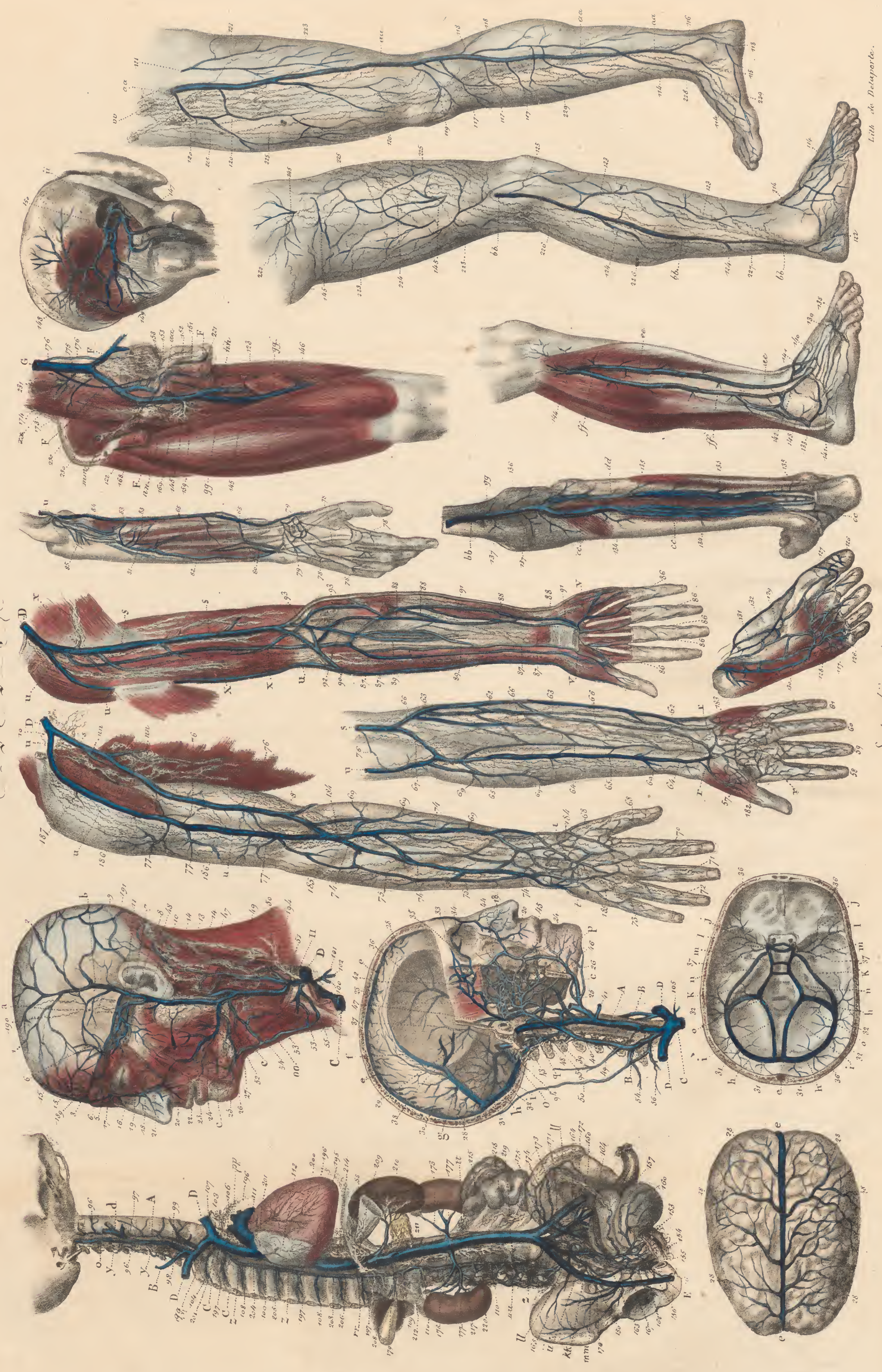








Angéiographie.



Lith de Desportes.

Sartoriere direct.























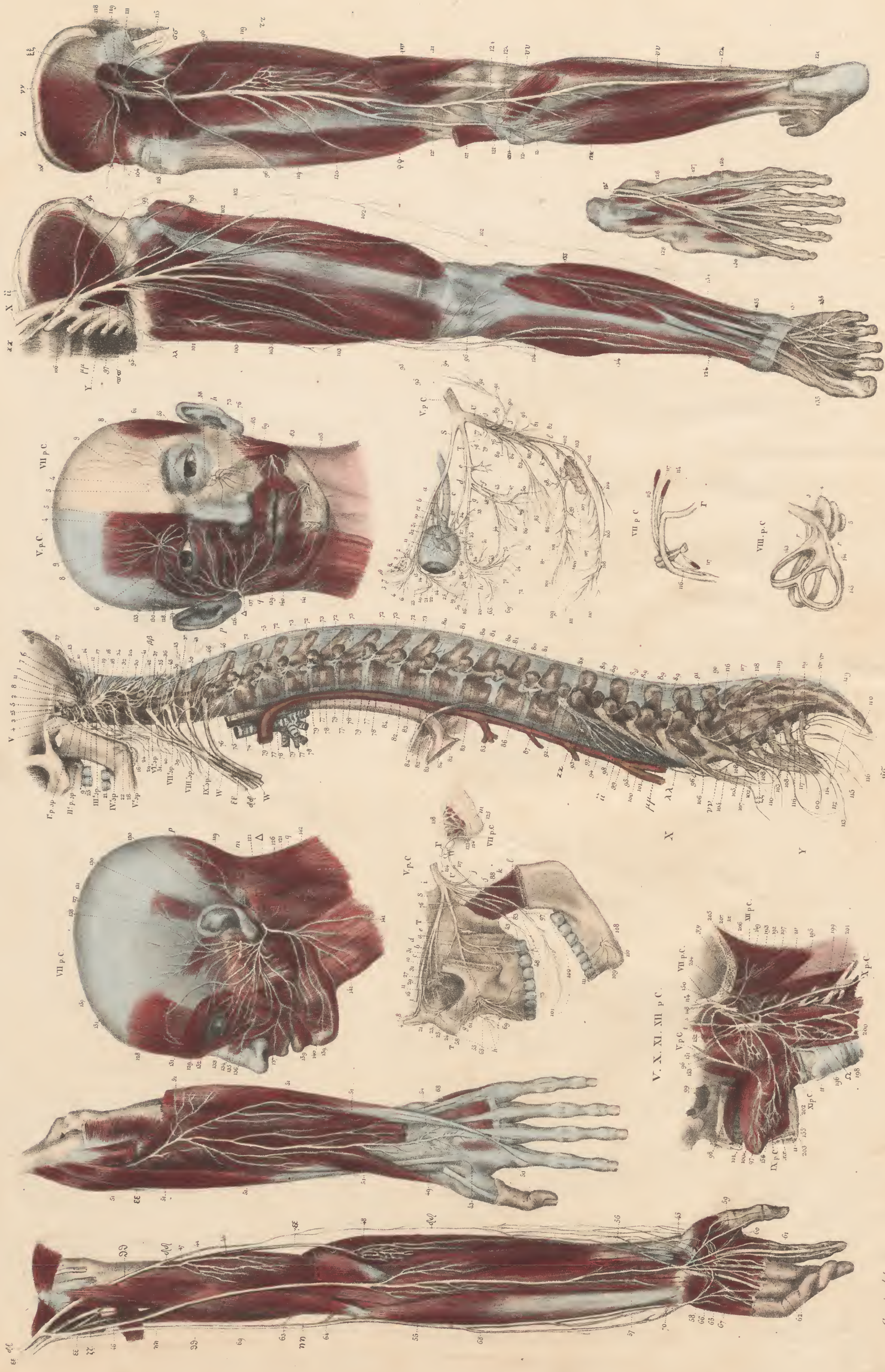








# Névrographie.



Courtois del.  
Pichonnière sculp.

Subandiere del.

Lith. de Delaporté S<sup>rs</sup> de Langlans.



Suite de la Neurographie.

Tous les nerfs qui sortent du crâne ont conservé la racine générique cérébro, pour les distinguer de ceux qui sortent de la colonne vertébrale (\*).

Table of cranial nerves (I to XII) with descriptions and anatomical details. Includes sections for I (olfactory), II (optic), III (oculomotor), IV (trochlear), V (trigeminal), VI (abducens), VII (facial), VIII (vestibulocochlear), IX (glossopharyngeal), X (vagus), XI (accessory), and XII (hypoglossal).

Table of cranial nerves (I to XII) with descriptions and anatomical details. Includes sections for I (olfactory), II (optic), III (oculomotor), IV (trochlear), V (trigeminal), VI (abducens), VII (facial), VIII (vestibulocochlear), IX (glossopharyngeal), X (vagus), XI (accessory), and XII (hypoglossal).

(\* ) Il faut retenir que la première paire est un appendice cérébral antérieur (araneola), que les dix suivantes émanent du bulbe rachidien (clausa), la douzième de la moelle spinale et du bulbe en remontant dans le crâne. Les noms des nerfs désignent en même temps leur situation, leur trajet, leur point de départ et d'arrivée.



































### CET OUVRAGE PARAÎT EN DEUX PARTIES.

La première partie est achevée et comprend l'Ostéographie, la Myographie et l'Esthésiographie.

La seconde partie paraîtra à la fin de *π* prochain. Elle se compose de la Splanchnographie, la Diacrisiographie, l'Angiographie et la Névrographie.

L'édition latine du même ouvrage paraîtra en 1830, immédiatement après la publication de l'édition française.

L'auteur pour faciliter le débit de l'ouvrage et propager la méthode d'enseignement en a fixé le prix ainsi qu'il suit :

La totalité du texte en français avec figures non coloriées est de 26 francs, et 30 francs coloriées pour ceux qui le prennent en entier ou qui souscrivent pour la deuxième partie en prenant la première.

Chaque partie prise séparément est de 15 francs, ou 18 francs coloriée.

Les mêmes conditions ont lieu pour l'édition latine.

Les textes français et latin réunis avec un seul exemplaire des planches est de 34 francs, ou 38 francs coloriées.

Les remises de commission et de librairie d'usage seront faites sur ces prix.